

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 4 OCTOBRE 1973

Présidence de M. Léon Guthmann, Trésorier adjoint.

Présents : 26. — Excusés : 2.

NECROLOGIE. — M. Paul-Marie Doche.

FELICITATIONS. — M^{lle} Marquyssat, dont on vient de fêter le centenaire : M^{me} Marsac représentait notre compagnie à ces manifestations.

REMERCIEMENTS. — MM. Jacques Cardo et le Professeur Guy Devaux.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Suzanne Gendry, *Joseph de Mourcin, homme curieux et curieux homme, 1784-1858* (extr. de notre « Bulletin », t. C, 1973); hommage de l'auteur.

Pierre Gaxotte, *Les hautes tailles*, article découpé par M. Jouanel dans le « Figaro » des 29 et 30 septembre 1973, et où il est question de la taille de Louis XIV qui aurait mesuré 1 m 83, d'après un témoignage de Lagrange-Chancel.

Copie du testament de Marguerite de Fayolle de Mollet, veuve de Jean-Jacques de Montesquiou, baron de Fages (vidimus d'un acte du 10 mars 1708 reçu par Hodemon, 1752) ; envoi de M. Pierre de La Chapelle.

M. le Président de séance remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — Le Secrétaire général signale divers documents offerts par les catalogues de libraires : dans le catalogue n° 129 de Henri Rossignol, un mandat de paiement de la solde de Bugeaud en 1835 (n° 558, prix 140 F) ; dans le catalogue n° 220 de Saint-Hélion, une lettre au marquis de Verteillac sur la misère d'une demoiselle de La Brousse de Barouffières, 1777, et une pièce de 1711 concernant un différend entre Jean de La Croix de la Chapelle et Jean Pradaud de la Brousse (n°s 7477 et 7478, prix 50 et 80 F).

M. Becquart a noté dans *Périgord actualités*, n°s 639 et suivants, des textes de M. Secret sur un projet de démolition de l'église de Campagne et sur le peintre thibérien Pierre Bouillon, injustement méconnu.

M. Jean de Beaugourdon annonce la découverte à Excideuil, à propos de travaux entrepris par M. Laroche dans un bâtiment situé place de l'Hospice, d'une baie ogivale du XIII^e siècle qui appartient à la première travée de la nef de l'église Saint-François. Ce vestige de l'ancien couvent des Cordeliers, achevé vers 1260 et où furent inhumés divers seigneurs d'Excideuil, mériterait d'être sauvé.

M^{me} Sadouillet-Perrin rectifie une erreur relevée par elle dans divers ouvrages, à propos du titre de chanoine de Saint-Jean de Latran conféré par le pape à Henri IV, qui aurait reçu les biens de l'abbaye de Clairac des mains d'Anne de Caumont, fille de l'abbé Geoffroy de Caumont. S'il est bien exact que le roi reçut cette abbaye en 1604 et qu'il la remit au pape, ce qui lui valut le titre de chanoine, ce n'est pas à Geoffroy de Caumont qu'il le dut mais au dernier abbé, Jean ou Antoine de Teillac.

M. Bourriel fait un savoureux rapprochement entre le « Morgengabe » inscrit dans la « loi Gombette », code promulgué en 496 par Gondebaud, roi des Burgondes, et

la coutume jadis en usage dans le Ribéracois d'offrir à la jeune mariée, le lendemain de ses nocas, un vêtement de prix que l'on appelait la « robe du lendemain ». Cette communication sera publiée dans nos *Varia*.

Enfin M. Becquart entretient l'assemblée, d'après la correspondance d'Alcide Dusolier, du rôle joué à la fin de 1870, par le préfet de la Dordogne, Louis Guilbert, et de l'esprit public dans le département en cette époque troublée. On trouvera le texte de ce mémoire dans un de nos prochains fascicules.

ADMISSIONS. — M. Christian R. WERRA, 11, rue d'Orange, Marseille ; présenté par MM. de Lapeyrouse et Secret ;

M^{lle} Renée RIALS, 22, rue Guynemer, Périgueux ; présentée par M. Stéphane Rials et M^{me} Janine Rials ;

M^{lle} Blandine RIALS, 9, rue Charnoviz, Paris-XVI^e et domaine de Coussi à Chapdeuil ; présentée par les mêmes ;

M. Jean-Philippe MAZIERES, Chapdeuil ; présenté par les mêmes ;

M. Pierre THEVENOT, Peyrousselle, Montignac ; présenté par MM. Léo Magne et Jean Secret ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président de séance,

L. GUTHMANN

SEANCE DU JEUDI 8 NOVEMBRE 1973

Présidence de M. Jean Secret, Président.

Présents : 36.

REMERCIEMENTS. — M. Christian Werra.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Aquitaine, revue de la vie régionale*, n° 8, septembre 1973, où l'on trouve un hommage à notre regretté collègue Bernard Biraben ; don de M. Secret.

Article sur le centenaire de la Société archéologique de Bordeaux, découpé par M. le Président dans *Sud-Ouest dimanche* du 7 octobre 1973.

27 photographies représentant des taques de cheminée, offertes par M. le Dr Jacques Gay.

Article d'André Chastel, *Naissance provinciale de l'archéologie*, découpé dans « le Monde » du 5 octobre 1973 par M. J.-P. Durieux et où il est question de la prochaine publication de l'album Léo Drouyn par notre compagnie.

Une photographie de Grignols prise en 1930 ; don de M. Pierre Jouanel.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le n° 255 d'*Espoirs*, octobre-novembre 1973, un article de notre collègue M. Secondat sur « Nicette et Milou ». Eugène Le Roy a montré, pour la préparation de ce roman, le même souci documentaire que pour ses autres œuvres.

Le n° XLV (1973) du *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée nationalisé Henri-IV de Bergerac* évoque le souvenir de notre regretté vice-président, M. Robert Coq, et poursuit la publication des mémoires de l'ambassadeur Jean Pozzi.

COMMUNICATIONS. — M. le Président a relevé dans le catalogue de la librairie Poursin, n° 336, un exemplaire du *Recueil des pensées de Joubert* (Paris, Le Normant, 1839) : cette édition originale d'une grande rareté, qui ne fut pas mise dans le commerce, est cotée 3.500 F [n° 35 du catalogue].

Le n° 22 des *Notes d'information* publiées par le Ministère des Affaires culturelles dresse un bilan du pré-inventaire des richesses artistiques de la France. La Dordogne fait assez belle figure par rapport aux autres départements de l'Aquitaine, malgré le nombre peu élevé d'enquêteurs bénévoles qui est de cinq seulement.

M. Secret a relevé l'inscription suivante sur le portail, fait d'un arc plein cintre, de l'ancien presbytère de Saint-Crépin, commune de Saint-Crépin-Carlucet :

1647. E. DELPECH

R. S

RECIDE CREPI

I. COUCI

EYREM. MASSE

Il signale aussi le proche effondrement de l'église de Carlucet et la menace qui pèse sur le curieux cimetière à enfes, seul de ce genre en Dordogne.

M. le Président présente un article de Pierre Dubourg-Noves, *A la découverte du maître de Saint-Ferre*, paru dans le n° 235 (1972) de la revue « Médecine de France ». L'auteur y étudie l'œuvre d'un sculpteur roman du XII^e siècle qui a travaillé en Gironde, en Agenais et en Saintonge : certains des chapiteaux reproduits ressemblent à ceux de Cénac.

M. Robert de Tessières nous envoie en communication le dactylogramme d'un essai généalogique qu'il a rédigé sur sa famille. Il serait reconnaissant aux sociétaires qui détiendraient des documents de bien vouloir l'en aviser, afin de compléter ce travail avant sa publication.

M. Paul Fitte signale dans *Archéologia médiévale*, t. II (1972), un article d'A. Gautier et P. Ballmann relatif à la faune d'un puits de l'abbaye de Saint-Avit-Sénieur. M. Daniel Ambroise, d'autre part, a soutenu à Paris, en 1971, une thèse de 3^e cycle sur la détermination du sexe des squelettes médiévaux de Saint-Avit-Sénieur à l'aide de mesures prises sur l'os coxal et le crâne.

M. Secret a pris connaissance du beau livre d'Alfred Cayla qui vient de paraître, *Maisons du Quercy et du Périgord* (Paris, Hachette, 1973). Cet ouvrage remarquablement illustré, un peu décevant pour le Périgord car il ne concerne guère que le Sarladais, intéressera surtout nos voisins quercynois.

M. Becquart a noté dans les *Annales du Midi*, t. 85, n° 112 (1973), une étude par M. Jacques Gardelles du manoir prieural de Sainte-Croix-de-Beaumont. Cette maison fut construite au XIV^e siècle et remaniée au XVI^e, elle est dûe probablement au prieur de Saint-Avit-Sénieur, Gausbert de Castelnaud, qui avait Sainte-Croix dans sa mense.

Le Secrétaire général signale la parution d'une édition critique, par M. Etienne Vaucheret, d'une œuvre peu connue de Brantôme, *Discours sur les colonels de l'infanterie de France* (Paris, Vrin, 1973, t. XXVI de la collection « De Pétrarque à Descartes »). Ce « Discours » un peu confus est néanmoins très vivant et fourmille d'anecdotes sur les chefs militaires de la Renaissance.

Périgord actualités - Moun Pais poursuit la publication des articles de notre Président. On remarque au n° 644 un texte sur l'opuscule de 1662 relatif aux privilèges de Périgueux, au n° 647 une présentation du reliquaire de la Vraie Croix au prieuré de Fontaines.

Notre collègue M. Giraudel a tenté d'interpréter les haches de bronze publiées par M^{me} Roussot-Larroque dans notre *Bulletin* de 1973, p. 102. Il nous communique les résultats de ce décodage technique.

M. Jean-G. Escot, à l'aide des archives de l'Hospice d'Hautefort, a étudié l'inflation monétaire en 1794 et 1795. Le prix du poulet, par exemple, qui était de 7 livres 15 au

1^{er} septembre 1795, est passé à 15 l, au 24 novembre, à 22 l, 10 au 8 décembre pour retomber à 8 sous le 6 juin 1796.

M. Pierre Aublant signale l'édification d'une vespasienne à côté de l'église de Vieux-Mareuil. Il faut souhaiter que les Bâtiments de France prennent les mesures nécessaires pour faire disparaître ce hideux édifice digne de « Clochemerle ».

Mme Sadouillet-Perrin a représenté notre compagnie aux cérémonies du centenaire de la Société archéologique de Bordeaux. Elle a visité l'exposition, assisté à la conférence du Professeur Grimal et participé au banquet. Le compte rendu très complet qu'elle nous donne de cette journée sera fort utile au Bureau pour la préparation de notre propre centenaire.

M. Manuel Balaguer présente une communication qu'il a rédigée sur les sources de « l'Ennemi de la mort ». S'il est bien exact que Pierre Delord a inspiré à Eugène Le Roy la belle figure du Dr Charbonnière pour la dernière phase de sa vie, notre collègue a la conviction que le véritable médecin des fièvres fut l'officier de santé Arnaud Gaillardon, jusqu'ici injustement méconnu. Après avoir quitté la Double, Gaillardon fut commissaire de police à Pézenas, puis à Lille, il mourut tragiquement à Marseille en 1870 dans l'exercice de ses fonctions.

Enfin M. Deffarges, d'après le *Bulletin* de 1876, p. 411, raconte comment fut évitée la démolition de la tour Mataguerre au siècle dernier.

ADMISSIONS. — M. Alain SIRVENTON, 47, rue Conti, Pézenas (Hérault) ; présenté par M^{lle} Ollivier et M. Secret ;

M^{me} Marinette JOUCLAS, Domme; présentée par MM. Chayrou de la Combe et Secret ;

M. Claude PERROT, 3, rue Thiers, Périgueux ; présenté par MM. Guthmann et Jean Lassaigne ;

M^{lle} Blanche DARNET, manoir de Roncecy, Saint-Germain-des-Prés ; présentée par M^{me} Jeanine Rials et M. Stéphane Rials ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 6 DECEMBRE 1973

Présidence de M. Jean Secret, Président.

Présents : 23.

NECROLOGIE. — M^{lle} Anne-Marie de Cadoudal, MM. Etienne Giraud, René Lavergne et Pierre Morange.

ENTRÉES D'OUVRAGES. — *Cahier du Centre de recherches préhistoriques*, n° 1 (1973), publié par l'U.E.R. d'art et d'archéologie de l'Université de Paris-I ; offert par la direction du Centre.

Fernand Benoit, *Nice et Cimiez antiques* (Paris, Editions du Cadran, 1968) ; don de M. Raymond Rouch.

Pierre Fanlac, *Ferveur du Périgord* (Périgueux, Fanlac, 1973), avec des dessins de Roger Chapellet ; don de l'auteur, qui présente des poèmes en prose dans un cadre typographique d'une parfaite élégance.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note parmi les publications reçues le n° 58, octobre 1973, de *Vieilles maisons françaises*. Ce fascicule évoque le château de la Treyne en Quercy, l'incendie du châtelet d'Excideuil et le problème des visites de châteaux en Périgord ; il donne d'autre part un compte rendu de la promenade du 25 août en forêt Barade et fait l'éloge de la nouvelle édition du beau livre de notre collègue M. Jean Maubourguet, « Sarlat et ses châteaux ».

COMMUNICATIONS. — M. Secret a relevé dans *Historia*, n° de novembre 1973, une évocation de la fin tragique de l'amiral Platon, qui, détenu au château de la Oueyrierie à Valojoux, fut exécuté non loin de là en 1944.

M. le Président présente une croix pectorale en plomb qui fait partie du trésor de Saint-Front et qui fut recueillie en 1968 dans un sarcophage, lors du percement d'une tranchée place Daumesnil. C'est un type de croix bien connu, que l'on posait sur la poitrine des morts avant l'ensevelissement. Celle-ci mesure 150 × 120 mm, elle est découpée sans art ni recherche dans une plaque de plomb de 2,5 mm d'épaisseur et pèse 140 gr. Il est difficile de lui assigner une date, mais elle pourrait être antérieure au XV^e siècle. M. Soubeyran précise, à ce propos, qu'il existe une vingtaine de ces croix au Musée du Périgord.

M. Secret a pris connaissance de *Découvrir la France*, n° 83, consacré au Périgord (Paris, Larousse, 1973). Cette revue en couleurs est remarquablement illustrée ; on y relève une curieuse erreur à propos du jardin du Plantier de Sarlat, qui est qualifié de « jardin des plantes » et aurait été créé, affirment les auteurs anonymes, sur un dessin de Fénelon.

La revue *Archeologia*, dit encore M. Secret, contient au n° 54 de novembre un excellent article de M. Adrien Grézillier sur « Notre Dame de Dalon, une abbaye cistercienne oubliée ».

M. Jean-Maurice Lefort nous a fait parvenir une étude sur six portraits d'anciens évêques de Sarlat. Ce travail très fouillé sera publié dans notre *Bulletin*.

M. le Président décrit un monument du cimetière de Thénac, qui est situé derrière l'abside de l'église. Elevé par « les habitants de Thénac reconnaissants » au colonel-comte Maurice de Solère, cet édifice comporte sur un socle de section carrée, une colonne cannelée à discret chapiteau sculpté d'oves, avec une urne. L'une des faces du socle reproduit les armoiries du défunt, « de gueules au castel à tour crénelée », l'autre porte les noms des combats au cours desquels se distingua le colonel pendant la conquête de l'Algérie. Le monument n'est pas daté, mais on sait que Maurice de Solère est décédé à Thénac le 8 mars 1873.

M. Becquart signale un intéressant document qui vient d'entrer par don aux Archives de la Dordogne. C'est une requête des habitants de Saint-Aignan d'Hautefort à l'évêque de Périgueux, Mgr de Prémieux, en vue de démolir la chapelle Saint-Jean et d'utiliser les matériaux pour reconstruire l'église de Saint-Aignan, incendiée en 1783. Le chapelain de l'hôpital d'Hautefort, Reynaud, est désigné pour enquêter le 22 juillet 1765 ; il dépose son rapport le 25 et conclut à la démolition, laquelle est autorisée par l'évêque le 26. La chapelle Saint-Jean était en ruine, ne pouvait contenir que 50 personnes et se trouvait proche de six cabarets. A peu près inconnue jusqu'à présent, elle est à ajouter à la liste des chapelles disparues dressée par M. Secret dans notre *Bulletin* de 1969, pp. 75 et 107.

M. Jean Pichardie nous a fait parvenir, comme chaque année, le compte rendu de ses fouilles à Petit-Bersac. Ce remarquable travail porte sur les découvertes faites au cimetière mérovingien du Graulaud-la Gravette, où l'on a mis au jour 18 sarcophages, un scramasax et deux plaques-boucles dont l'une est décorée d'émail champlevé. Des fouilles ont été poursuivies également sur différentes parcelles et au lieu-dit le Camp ; notre collègue a étudié notamment une tombe paléochrétienne, un puits funéraire, un four à tuiles, un souterrain à trois chambres, des vestiges d'un hypocauste et un atelier de ferronnier.

Toujours dans le domaine des fouilles, M. Louis Le Cam a poursuivi de son côté les travaux de dégagement du site gallo-romain de Nontronneau. Différentes structures sont apparues : un tepidarium, un hypocauste de 23 m² et une autre salle où le mobilier recueilli est riche et abondant (une hache-cognée, un fragment de verre du type « millefiori », de la céramique sigillée rouge, des imitations de gobelets ovoïdes, des vases ornés à pâte blanche, sans parler des objets en fer, des fragments d'os d'animaux et des céramiques de diverses provenances).

Le Secrétaire général a pris connaissance d'un répertoire d'archives qui vient de paraître, il s'agit de celui de la sous-série 49 H des Archives du Rhône, dressé par M. René Laccour. Ce fonds, qui est relatif aux possessions de l'Ordre hospitalier de Saint-Antoine-en-Viennois, fait apparaître des dossiers concernant les dépendances de Saint-Antoine en Périgord : préceptoreries du Brauil, à Saint-Antoine-de-Breuilh, de Sarrailier à Montpon, d'Excideuil et d'Aubeterre; il sera très utile aux historiens de consulter ces sources peu connues en Périgord.

M. le Général Beaupère annonce que vient de se constituer à Sarlat, sous sa présidence, une Société des amis de Sarlat et du Périgord noir, dont la tâche essentielle sera de développer le musée pour lequel un local a été retenu, la chapelle des Pénitents blancs.

M. Deffarges, revenant sur son intervention du mois dernier relative au projet de démolition de la tour Mataguerre, apporte des précisions sur la carrière administrative du Dr Galy, qui fut nommé maire de Périgueux en 1875, démissionna en janvier 1876 et redevint maire peu après.

M. Secondat, qui s'intéresse depuis longtemps au site de la Roque-Saint-Christophe, a eu l'occasion d'étudier l'ancien bourg de Saint-Christophe. Il montre, avec des photographies à l'appui, comment s'est transformé récemment ce curieux ensemble troglodytique après des travaux de nettoyage.

M. Michel Soubeyran expose aux yeux des sociétaires la dernière acquisition faite par le Musée qu'il dirige avec tant de compétence. C'est une Vierge à l'Enfant de Charles-Antoine Coppel : le tableau, signé et daté de 1740, ne manque pas de mièvrerie mais il témoigne des qualités de l'artiste. On y remarque une belle sensibilité, bien adaptée au style intimiste du XVIII^e siècle, une composition savamment traitée et des coloris pleins de délicatesse et de grâce.

Enfin M. le Président montre une terre cuite vaguement cruciforme, sans inscription ni dessin, qui lui a été remise pour notre Société par M. Sarradet. Cette pièce dont il existe encore 200 spécimens identiques provient de Marcillac-Saint-Ouentin, on en ignore la destination exacte.

ADMISSIONS. — M. Paul-Gaston CHAUTRU, 17, avenue Max-de-Nansouty, Asnières (Hauts-de-Seine) ; présenté par M. Becquart et M^{lle} Marquessat.

M. le Dr CAHUET, 4, rue Maréchal Joffre, Versailles (Yvelines) ; présenté par MM. Chayrou de la Combe et Secret ;

M. Thérèse de BEAUMONT, château de la Marthonie, Saint-Jean-de-Côle ; présenté par MM. Bélingard et Secret ;

M. GERAUD-JARDEL, Cave coopérative de Monbazillac ; présenté par MM. Becquart et Secret ;

M. Georges BONNEAU, 10, impasse du Châtelou, Périgueux ; présenté par MM. Delluc et Lagrange ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

Note sur la Paroisse réformée de Salignac en 1588-1589

Les Archives nationales conservent, sous la cote TT 265, dossier 9, le rôle des impositions levées sur ses membres par la paroisse réformée de Salignac pour les mois de novembre et décembre 1588 et de janvier 1589.

Ce rôle, bien que d'une écriture assez cursive, se laisse lire aisément, et il nous a paru intéressant d'en donner l'édition, ce texte étant susceptible de nous fournir de nombreux renseignements sur la région qu'il concerne.

*
**

ROLLE DES MOIS DE NOVEMBRE, DECEMBRE 1588 ET DE JANVIER 1589

SALIGNAC

M ^r Anthoine de COSTES, lieutenant	VII l. XV s.
Lazare LA VALADE	IV l. X s.
Marguerite de BLANCHIER	IV l.
Catherine de VINS	IV l.
Solvit XL s. que Madame a balhié à GAILLARD	
M ^r Pierre de BETZ	XXX s.
Solvit XV s. Gaillard a prins	
Solvit XV s.	
M ^r Jehan TREFFEILH, régent	XXXV s.
Solvit X s. à Gaillard	
a payé à Monsieur ALBIER XXV s.	
M ^r Jehan TREFFEILH, greffier	III l.
Solvit XIII s. à Gaillard	
La femme de M ^r Jacques LEYGONNIE	III l.
Ay mis solvit sur l'extrait de Gaillard	
lesd. III l. que M ^r CABERT m'a bailhé Pouch	
M ^r Léonard MANDEGOU	XLV s.
Solvit XI s. III d. Gaillard	
Solvit XI s. III d. Gaillard	
François POUCH, appoutiquère	XL s.
Jacques POUCH	XL s.
Solvit X s. le XXII février 1587	
Solvit XX s. Gaillard	
Ysabeau DARLEGNIER	XVI s.
Solvit III s. à Gaillard	
Jehan du CROC	X s.

M ^r Marsal THOUMAS	XX s.
Jehan LESCURE	XXXV s.
M ^r Bertrand BELLETTE	XLV s.
Sire Gabriel GAILLARD	III J. X s.
Solvit XXXV s. à Monsieur ALBIE	
Françoys GAILLARD, fils à Jehan	XLV s.
Solvit XX s. que je receu et Chabert a dict avoyr receu XXV	
Jehan OLMÈDE	XLV s.
Pierre FENIS	LV s.
M ^r Pierre CHAPOULHIE	L s.
Jehan GAILLARD de la Cheyrie	XVII s.
M ^r Jehan du CAUROY	XXX s.
Anthoine CHANAC et Catherine LABROUHE sa femme	XVI s.
Pierre del PON	XXV s.
M ^r Aymeric LA MOURGUIE	XII s.
Estienne COULONGOU	XVIII s.
Bernard LACOMBE	XVIII s.
Jehan GITY	XIII s.
Estiene ROCHE, cousturier	XIII s.
Françoys OLMÈDE	III s.
Solvit 1 s. à Gaillard	
Guilhiaume MADRAS, M ^r chirurgien	XXX s.
Solvit XV à Gaillard	
Jehan LANGLADE	XVIII s.
Solvit IX s. à Gaillard	
Pierre LA FAURIE vueil et sa femme	X s.
Jehan DUPORT, fournisseur	III s.
Pierre LAFAURIE jeune	VIII s.
Arnauld del POUCH	XII s.
Jehan PINARDEL	XX s.
Solvit XV s. à Gaillard	
Arnauld SOUBELLIE	VIII s.
Picore LIEBUS	VIII s.
Solvit III que je Gaillard ay receu	
Jehan de VOIX, marchand	XXX s.
Solvit VII s. es les mains de maitre Jehan	
Pierre THOURON dict Canpanie	III s.
Solvit II s. que je receu Gaillard	
Picore ALARD	IX s.
Peyrethou CHABERTEL	III s.
Solvit XVIII d. Gaillard	
Estienne BEYSSEYRIE	III s.
Pierre RAMADE	III s.
Solvit III s. que je Gaillard ay receu	
Pierre CONSTANS	VIII s.
Berthou del PEUCH	XXIII s.
Johandy NEYRAC	VIII s.
Annet GAILLARD	XXV s.
Pierre VALLADE	VI s.
Jehan ANDRÉ	X s.
Jehanne du PON	VIII s.
Anthoine PINSAC	III s.

Jehanne de DURIS	III s.
Duron CHANPOL	III s.
Solvit II s. à Gaillard	
Jehan BROUSSE, souqué	III s.

CARLUCET

M ^e Jehan COYSSAC	III l.
Je receu XXX s. Gaillard	
M ^e François GAILLARD	LV s.
Solvit XV s. le XXII février 1587	
Solvit XV s. à Gaillard	
M ^e Jehan VALLADE	LV s.
Anthoine de VINS	XL s.
M ^e Jehan VALLADE, filz à feu Arnaud VALLADE	LV s.
M ^e Gaillard VALLADE	XVI s.
Pierre LA PEYRE	X s.
Jehandou VALLADE	X s.
Pierre MERLY	III s.
Jehan VALLADE, filz à feu Gabriel	XII s.
Bertrand LABROUSSE	III s.
Jehan VALLADE, filz à feu	X s.

SAINT-CRESPIN

M ^e Jehan MALOET	LIII s.
M ^e Gabriel SEGONDAT	LIII s.
Sire François de VINS	III l.
Catherine COUSTANDE	III s.
M ^e Libral DISSIDEULH	XIII s.
Jehan MALBEC, fils à feu Estienne	VIII s.
Pierre ROCHE	XX s.
Gérauld CONSTANS	XVIII s.
Jehan MALBEC, dict CANARDEL	X s.
M ^e Léonard MALBEC	XIII s.
Françoys del PEUCH	?

PAULIN — BOURÈZE — EYBÈNES

M ^e Jacques LA VOIX	XVI s.
Anthoine MAZIERES	III s.
Anthoinette BELLETTE	VIII s.
Jehan LA RENARDIE dict MACARY	XX s.
Bertrand BOUTOU	X s.

PROYSSAN

Receu de Jehan MANGA par les mains de la VALADE dix soulz poud.
Le dimanche septiesme février 1588.

Le jour de Pasques aud. an a baillhé à Pouch et Annet pour mademoiselle
de LATOUR troys livres. GAILHARD.

* |
* *

Comme on peut en juger, ce rôle nous permet de saisir certaines données sur la paroisse de Salignac, jusqu'ici à vrai

dire mal connue ¹. Et peut-être sera-t-il possible, ultérieurement, de compléter ces données par d'autres documents du XVI^e s. qui restent à découvrir.

ETENDUE DE LA PAROISSE

Outre Salignac, la paroisse possédait des communautés à Carluçet ², Saint-Crépin ³, Paulin ⁴, Borrèze ⁵ et Eybènes ⁶, et même à Proissans ⁷. Elle recouvrait donc une grande partie de l'actuel canton de Salignac et poussait même une pointe vers Sarlat, Proissans étant, il est vrai, très proche de Saint-Crépin et de Carluçet.

LES FIDELES

On peut sans doute penser que chaque fidèle porté sur le *rôle* représente en réalité une famille, ou plus exactement un feu. D'où, en extrapolant et dans la mesure où l'on connaît pour cette période combien de membres contenait une famille, la possibilité d'obtenir une estimation assez précise de la population protestante de la région considérée.

La plus forte densité se trouve à Salignac même, où l'on dénombre 57 cotisants, taxés de façon très variable ⁸. Ce nombre, relativement élevé, s'explique sans doute par le fait que le seigneur et baron de Salignac, à cette époque Jean de Gontaud-Biron, était réformé et qu'il a joué avec sa femme, Marguerite de L'Hospital, un rôle important sur le plan religieux local, tant par le culte souvent célébré en son château, que par son autorité et son influence. Et il convient sans doute d'ajouter aux cotisants, pour avoir un chiffre exact de la population protestante de Salignac, le personnel vivant au château.

Carluçet et Saint-Crépin possèdent une communauté assez élevée, 12 cotisants pour le premier, 11 pour le second. A Proissans résidaient deux cotisants, et 5 à Paulin, Borrèze et Eybènes, soit, pour l'ensemble de la paroisse, un total de 87 cotisants, nombre sans doute faible au regard de l'ensemble de la population, mais constituant certainement une minorité appréciable.

-
1. Cette paroisse, créée *avant* 1567, fut à plusieurs reprises unie au cours du XVII^e s. avec celle de Montignac. Cf. MOURS (Samuel), *Les églises réformées en France*, p. 70. Rappelons ici que Salignac appartenait au diocèse de Cahors.
 2. et 3. Aujourd'hui commune de Saint-Crépin-et-Carluçet, canton de Salignac.
 4. et 5. Canton de Salignac.
 6. Autrefois commune d'Eyvignes-et-Eybènes. De nos jours fusionnée avec Salignac sous le nom de Salignac-Eyvignes.
 7. Canton de Sarlat.
 8. De 7 l. 15 s. (Antoine de COSTES) à 4 s.

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Il serait du plus haut intérêt d'effectuer une étude socio-économique exhaustive de la population rencontrée dans ce rôle. Mais ce serait une entreprise difficile, voire même impossible en l'état actuel de nos sources, d'autant que notre texte est sur beaucoup de points imprécis. Aussi, nous contenterons-nous de quelques remarques.

La première est évidemment le très large éventail des sommes imposées, qui varient de 7 l. 15 s. à 4 s., le rôle faisant preuve en la matière d'une très grande minutie. Ce point mérite d'ailleurs de nous retenir, en nous permettant un classement des cotisants à partir de ce critère.

4 s. : 14	30 s. : 4
8 s. : 7	35 s. : 2
9 s. : 1	40 s. : 3
10 s. : 9	45 s. : 5
12 s. : 3	50 s. : 1
14 s. : 4	53 s. : 2
16 s. : 4	55 s. : 4
17 s. : 1	3 l. : 4
18 s. : 5	3 l. 10 s. : 1
20 s. : 4	4 l. : 2
24 s. : 1	4 l. 10 s. : 1
25 s. : 2	7 l. 15 s. : 1

Soit au total, 86 cotisants connus, la taxe de François del Peuch, de Saint-Crépin, n'ayant pas été indiquée sur le rôle.

Les pourcentages selon le montant des cotisations donnent les chiffres suivants :

- à 4 s. : 14, soit 16 %.
- de 5 s. à 20 s. : 38, soit 45 %.
- de 21 s. à 40 s. : 12, soit 14 %.
- de 41 s. à 7 l. 15 s. : 22, soit 25 %.

Il est évidemment difficile de tirer des conclusions de ces quelques données, mais on peut néanmoins remarquer :

a) l'importance des gros imposés: 14 % cotisant de 21 s. à 40 s., 25 % à plus de 41 s., soit pour ces deux catégories: 39 % du total;

b) une presque majorité de cotisants moyens, de 5 s. à 20 s.: 45 %;

c) un nombre relativement faible des tout petits cotisants, ceux imposés au minimum de 4 s.: 16 %.

Si l'on examine cette dernière catégorie à partir du rôle, on peut noter que 10 (sur 14) sont habitants de Salignac, 2 de Carluçet, 1 de Saint-Crépin, 1 de Paulin. Il est difficile, faute d'indication, de préciser à quelle condition sociale ils appartenaient.

Nous avons par contre davantage de données — encore qu'elles soient bien imparfaites — sur la catégorie des gros imposés. Il est néanmoins difficile de saisir ceux qui appartiennent à la noblesse et de les distinguer de ceux qui presque aussi imposés, tirent leurs revenus d'offices ou d'activités rémunérées. En particulier, le sens à donner au mot « maître » utilisé 17 fois nous échappe, et il doit recouvrir plusieurs notions. Nous laisserons à d'autres le soin de le préciser, nous contentant ici de formuler quelques remarques.

1) *La noblesse*. Elle paraît devoir être accordée à Antoine de Costes ⁹, à Marguerite de Blanchier ¹⁰, à Catherine et à François de Vins et à la demoiselle de Latour.

2) *La robe*. Outre le cas d'Antoine de Costes, qui occupe des fonctions officielles, le mot *maître* se retrouve 17 fois accolé à un nom, et généralement chez les plus gros assujettis ¹¹. Mais nous n'avons de précisions que pour deux personnages, M^e Jehan Treffeilh, régent, et un autre du même nom, greffier.

Notons aussi que l'apothicaire, François Pouch, taxé à 40 s., l'est plus que le maître chirurgien, Guilhiau Madras (30 s.).

3) *Les gens de métiers*. Nous n'avons d'indications que pour Estienne Roche, couturier; Jehan Duport, fournisseur; Jehan Brousse, souquié; et Jehan de Voix, marchand.

MONTANT ET RECOUVREMENT DES TAXES

Le montant total des sommes imposées s'élève à 133 l. 5 s., somme relativement importante, compte tenu du petit nombre de cotisants, mais insuffisante pour la vie de la paroisse et l'entretien du pasteur, qui était à l'époque Albier ¹², d'où à plusieurs reprises une aide apportée à Salignac par les autres paroisses du Périgord et sa réduction fréquente au rang d'annexe de Montlignac.

9. Des sieurs de Maurival (commune de Salignac); cf. SAINT-SAUD (Comte de), *Magistrats... du Périgord*, p. 94.

10. Serait-ce la veuve de Pierre de Blanchier? Cf. *ibid.*, p. 92.

11. Sauf dans le cas de M^e Aymeric La Mourguie, 12 s.; M^e Gailiard Vallade, 16 s.; et M^e Jacques La Voix, 16 s.

12. Arch. nat., TT 265, dossier 9.

D'autant qu'il ne semble pas, d'après les indications portées sur le *rôle*, que les sommes imposées aient été payées ponctuellement par les assujettis, ou qu'elles l'aient été avec un certain retard et fragmentairement. Il est possible d'ailleurs que les mentions de paiement portées sur le *rôle*, et qui sont peu nombreuses, soient incomplètes et que certaines sommes déjà payées n'y figurent pas. Aussi paraît-il difficile de tirer des conclusions sur ce point.

Notons par ailleurs l'existence d'un trésorier de la paroisse, Gaillard, dont on peut supposer qu'il s'agit de Gabriel Gaillard, taxé à 3 l. 10 s., qui a payé partie de sa cotisation au pasteur lui-même.

{*
**}

Les renseignements contenus dans le *rôle* étudié ci-dessus nous permettent d'entrevoir ce qu'était, en 1588-1589, la paroisse réformée de Salignac. Ils sont néanmoins bien fragmentaires, en ce sens surtout qu'ils ne permettent pas de replacer la dite paroisse dans son contexte et de comparer l'impact réformé au milieu d'une masse de population demeurée catholique. Espérons que la chose deviendra un jour possible, et souhaitons que ce modeste travail y ait contribué.

Jean VALETTE.

LES EGLISES ET CHAPELLES DE PÉRIGUEUX EXISTANTES OU DISPARUES

(suite et fin)

39. — SAINT-ANTOINE (Chap.), D 3 et 4

Comme elle était soudée à l'Est de l'église Saint-Front⁵³ et qu'elle paraissait lui servir d'abside, d'aucuns pourraient penser qu'elle se confondait avec sa voisine. En fait elle fut très longtemps indépendante de Saint-Front et garda sa personnalité propre.

C'est vers 1336 que le cardinal Talleyrand fonda la chapelle Saint-Antoine, sur l'emplacement, dit-on, d'une chapelle Saint-André qu'on disait avoir été bâtie par Martin de la Marche, fils de la comtesse Emma, femme de Boson le Vieux. Le service de la chapelle Saint-Antoine fut confié à douze vicaires constituant un chapitre différent de celui de Saint-Front. Le cardinal fondateur fut inhumé dans cette chapelle.

En 1582, on réunit Saint-Front et la chapelle Saint-Antoine, en ouvrant un passage dans le mur qui les séparait : on conserva alors les niveaux différents des deux églises, celui de Saint-Antoine étant plus bas que celui de Saint-Front. Les photographies de Saint-Front exécutées avant les grands travaux d'Abadie (donc avant 1870, date à laquelle il s'attaqua à la partie orientale de l'édifice), nous montrent l'extérieur de cette chapelle Saint-Antoine. Quelques plans anciens⁵⁴ nous révèlent qu'elle était voûtée d'ogives, qu'elle mesurait 20 × 10 m., que les clés de sa voûte s'élevaient à 11 m. Cinq grandes baies gothiques et une rose l'éclairaient; elles étaient percées entre de robustes contreforts gothiques. On en trouve une photographie dans l'ouvrage du chanoine Roux⁵⁵, mais il n'en

53. Si l'hypothèse est exacte d'un escalier monumental donnant accès à Saint-Front par l'Est (le chœur était alors à l'Ouest), la chapelle Saint-Antoine aurait supprimé cet escalier et cet accès.

54. Conservés aux Archives de l'Evêché. (Cf. JEAN SECRET, *Un dossier inédit sur la restauration de Saint-Front au XIX^e siècle*, B.S.H.A.P., pp. 26 et 67).

55. Ch. ROUX, *La basilique Saint-Front*, 1919, p. 208.

40. — SAINT-ASTIER (Egl.), C 4

D'après Taillefer, elle était située près de l'église de la Cité, dans la rue Saint-Astier, et à l'Ouest de Notre-Dame de Leydrouse; mais l'auteur n'avait « rien retrouvé de ses anciennes constructions ».

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 585.

41. — SAINT-BENOIT (Chap.), D 1

Les religieuses bénédictines de l'abbaye de Ligneux essaièrent à Périgueux en 1617. Elles bâtirent un prieuré, avec son cloître et, à l'Ouest de celui-ci, une chapelle. Après la Révolution, elle devint une classe, puis une salle de récréation, puis de nouveau une classe. Le caveau funéraire de cette chapelle doit exister encore sous l'aile Ouest du cloître, conservé dans le Lycée de garçons. Cette chapelle donnait sur la rue (devenue l'impasse) Littré. Le prieuré abrita un pensionnat de jeunes filles sous le nom de Sainte-Marie de Ligneux, ou de Petit-Ligneux. Il dura jusqu'à la Révolution, période pendant laquelle le prieuré servit de prison pour l'internement des prêtres réfractaires. En 1800, le Pensionnat central s'y installe, puis, en 1845, le Collège royal, lequel devint Lycée en 1848. Si l'ensemble des bâtiments originels a disparu, le cloître a été conservé dans son architecture générale.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé FARNIER, *Autour de l'abbaye de Ligneux*, t. I, p. 53 sq. **B.S.H.A.P.**, 1916, p. 298.

42. — SAINT-CHARLES (Egl.) du Toulon, A 1

L'urbanisation du quartier du Toulon est due à la construction du chemin de fer et des ateliers du P.-O. (1860-70). Le quartier dépendait alors de la paroisse de Saint-Martin. En 1878, un terrain est offert par M. Bertheau et une somme importante est donnée par M^{me} Gaultier-Davignaud pour alimenter le début du chantier de l'église projetée. Les travaux commencent en 1879, ils seront achevés en 1883, sans doute exécutés par l'architecte Dubet qui, de 1874 à 1876, avait bâti l'église de Boulazac, dont celle du Toulon est une copie assez exacte, quant au plan, aux dimensions et au nombre de places. L'église Saint-Charles (en réalité sous le patronage des saints Jean et Charles) a été inaugurée le 27 novembre 1892, comme chapelle de secours de la paroisse Saint-Martin (dont le curé était alors l'abbé Polydore). L'animateur du Toulon fut l'abbé

Loizeau, vicaire en 1892, qui deviendra curé du Toulon lorsque celui-ci sera érigé en paroisse, le 10 août 1907. Le clocher-porche ne date que de 1910 (Cocula, architecte).

L'église à trois nefs a son chevet au Sud-Est. La nef a trois travées voûtées d'ogives. Les collatéraux, voûtés de berceaux perpendiculaires, s'achèvent à l'Est par des murs plats. Chœur rectangulaire, abside polygonale voûtée d'un cul de four nervé. Le clocher-porche, de section carrée, porte une flèche de charpente.

Le quartier avait au Moyen Age une église, dite église-Charles (voir ce nom).

43. -- SAINT-CLOUD (Chap.), D 5

Elle était proche de l'hôpital de Charroux, dit « Maladrière », sur la rive gauche de l'Isle, non loin du point où la route de Bergerac (R.N. 21) passe sous la ligne de chemin de fer Périgueux-Brive.

Taillefer, qui en vit quelques pans avant la Révolution, la datait du XII^e s. On y enterrait encore au XVII^e s.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 587.

SAINTE-CLOUD, voir Saint-Jean-l'Évangéliste

SAINTE-COME ET DAMIEN (Chap.),

voir Notre-Dame de l'Arsault

44. — SAINT-ETIENNE de la CITE (Cathédrale), C 4

Ce fut la première cathédrale de Périgueux. Peut-être sa fondation remontait-elle au V^e siècle : on ignore tout de ce qu'ont pu être les bâtiments successifs. L'actuelle cathédrale Saint-Etienne ne date que des XI^e et XII^e siècles. Elle avait autrefois quatre coupoles en ligne avec un clocher-tour à l'Ouest. Les Huguenots ruinèrent l'ensemble en 1577, ne laissant debout que la troisième coupole. Dans la suite, on tenta de réparer l'église, dont seule subsistait la troisième coupole (actuelle coupole de l'Ouest) : on releva donc la coupole de l'Est, celle du chœur. Mais peu après, la Fronde faillit consommer la ruine commencée. Il fallut donc songer à abandonner Saint-Etienne comme siège de l'évêque et du chapitre cathédral. Le titre et la fonction de cathédrale passèrent à Saint-Front en 1669. En 1673, la Cité, quelque peu réparée, devint le

siège d'une paroisse. Elle n'a cessé de l'être que pendant la Révolution.

BIBLIOGRAPHIE

- TAILLEFER, *Antiquités...*, t. II, p. 547.
- de VERNEILH, *L'architecture byzantine...*
- B.S.H.A.P., *passim*.
- Congrès de la Soc. franç. d'archéologie, 1927.
- Jean SECRET, *Saint-Etienne de la Cité*, Périgueux, 1964.

45. — SAINTE-EULALIE (Egl.), D 4

Eglise fort ancienne qui fut englobée au XVII^e s. dans le couvent des religieuses de Saint-Benoit, venues de Ligeux. L'édifice était sur l'emplacement des ailes scientifiques du Lycée de garçons. Taillefer⁵⁶ dit avoir vu son portail, large de 3 m et datant du XII^e s. L'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord conserve (A — AD 34) un dessin de la porte de cette église, relevé par de Mourcin. La rue Sainte-Eulalie est devenue la rue Littré. Lespine cite⁵⁷ un texte de 1290 localisant une terre « *inter aquam vocatam Aellam et ecclesiam sanctae Eulaliae* ».

N.B. — Le plan de Mourcin est accompagné d'une courte note : « J'ai pris mon imposte trop épaisse. Elle n'est que de... pouces. Il paraît que le mur pourrait avoir été dédoublé. »

46. — SAINT-EUMAIS (Egl.), B 5

Dite aussi Saint-Yomay ou Saint-Chamassy, c'était une église paroissiale aux XIII^e et XIV^e s., une simple chapelle au XVII^e. Elle était située près du moulin du Rousseau, dans la rue du Rousseau. « Elle confrontait au chemin public de Périgueux au Pont de la Cité », dit Lespine⁵⁸, et n'apparaissait plus dans le XIV^e s. « soit parce que l'église était détruite, ou parce que la paroisse était réunie à une autre. »

A côté de Saint-Eumais était la fontaine Sainte-Sabine (ou Font-Laurière) où la ville de Périgueux se rendait en procession pour demander la pluie : on plongeait alors dans la fontaine une relique de sainte Sabine (*Livre vert*, pp. 202-203).

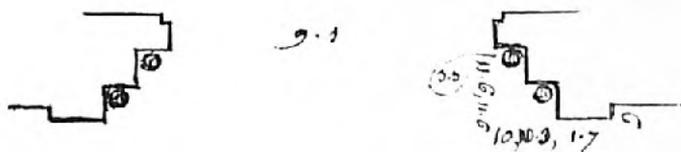
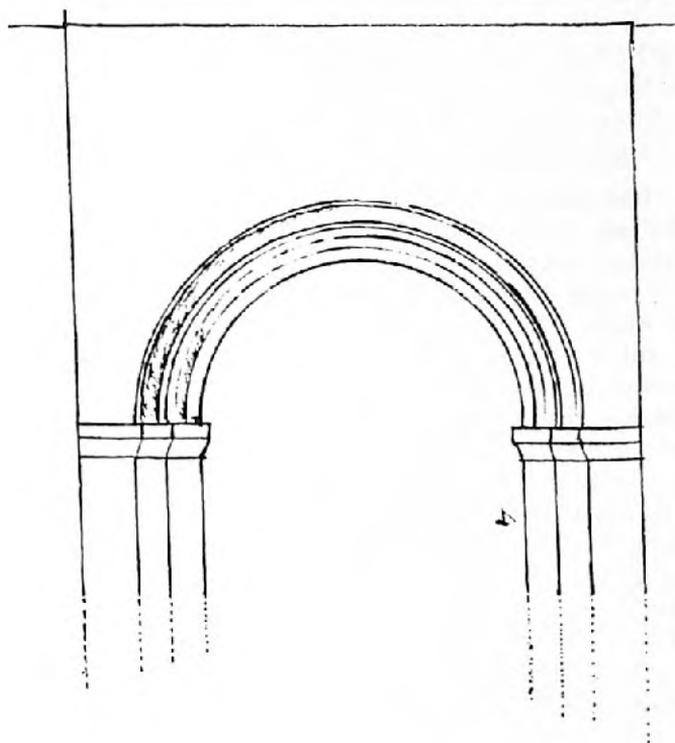
BIBLIOGRAPHIE

- TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 590 et B.S.H.A.P., 1930, p. 200.

56. TAILLEFER, *Antiquités...*, t. II, p. 590.

57. B.S.H.A.P., 1875, p. 273.

58. B.S.H.A.P., 1875, p. 269.



SAINTE - EULALIE [45]

47. — SAINT-FRONT (Cathédrale), D 4

Bâtie sur le tombeau de saint Front, apôtre du Périgord, l'église fut d'abord monastique (sans doute bénédictine) puis sécularisée au XII^e s. et siège d'un chapitre de chanoines réguliers. La cathédrale Saint-Etienne de la Cité ayant été dévastée par les Huguenots, Saint-Front devint cathédrale en 1669 : le titre de Saint-Etienne s'ajouta alors à celui de Saint-Front. Elle a été érigée en basilique mineure en 1897.

Sans entrer dans le détail, l'église actuelle est faite de la juxtaposition de deux édifices. Celui qui est à l'Ouest, dit « la vieille église », comprenait, sur l'emplacement d'une église bâtie par l'évêque Chronope (500-536) et détruite par les Normands, un édifice bâti par l'évêque Frotaire et consacré en 1047. Cet édifice, de plan basilical, fut partiellement détruit par un incendie, puis agrandi à l'Est, à la fin du XI^e siècle, par une église à cinq coupes en croix grecque. Cette dernière, « occidentée », avait donc son chevet à l'Ouest; plus précisément, elle avait le même autel majeur que la précédente, comme si les églises eussent été mises bout à bout, avec une tête commune. L'église à coupes, encadrée de « confessions » des VIII^e et IX^e s., fut plus tard orientée, et séparée de « la vieille église » par le gros clocher carré qui existe encore. L'ensemble a subi, de 1852 à 1900, une restauration si radicale (architecte Abadie), qu'elle équivaut à une reconstruction. Le cloître, roman et gothique, existe toujours au Sud de la « vieille église ».

BIBLIOGRAPHIE

- W. de TAILLEFER, *op. cit.*
- de VERNEILH, *op. cit.*
- Ch. ROUX, *La basilique Saint-Front*, 1919.
- *Congrès archéologique de Périgueux*, 1927.
- J. SECRET, *Saint-Front*, *Zodiaque*, 1970.

48. — SAINT-FRONT et SAINT-XAVIER (Chap.), C 4

Eglise construite en 1648-49 sur les ruines de la chapelle Sainte-Anne, près du cimetière Saint-Pierre. Bâtie par les prêtres de la Mission, elle abrita les offices paroissiaux de Saint-Etienne de la Cité en 1652, sans doute à cause de l'occupation de cette dernière église, alors cathédrale, par les Frondeurs.

BIBLIOGRAPHIE

- F. CONTASSOT, *Le Grand Séminaire de Périgueux avant la Révolution, ou La Grande Mission*, B.S.H.A.P., 1973, p. 15.

49. — SAINT-GEORGES (Egl.), E 4

Edifice moderne, orienté, de plan cruciforme, de style néogothique, imitant le XIII^e s. Pose de la première pierre : 1852. Erection en succursale : 1854. Bénédiction de la partie achevée : 1858. Construction du clocher : 1858-69. Erection en paroisse : 1869. Achèvement de l'église : 1870. (Architecte Abadie; architectes exécutants : Lambert et Vauthier).

Nef de trois travées, transept et chœur de deux travées barlongues et abside pentagonale, le tout voûté d'ogives. A l'Ouest, clocher-porche avec tribune d'abord montée sur des voûtes d'ogives, puis sur une charpente; la tribune est voûtée d'une coupole sur pendentifs. Le clocher est flanqué, au Sud, de la chapelle polygonale des fonts baptismaux.

L'église précédente était à une centaine de mètres au Sud-Est de l'actuelle; elle avait été partiellement rebâtie au XV^e s. par le cardinal de Bourdeille⁵⁹. La visite canonique de 1688 disait : « Sanctuaire bien... La nef paraît avoir été voûtée; n'est lambrissée... ». L'édifice fut vendu en 1791.

BIBLIOGRAPHIE

- TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 587.
— B.S.H.A.P., 1947, p. 89 sq.

50. — SAINT-GERVAIS (Chap.), A 4

D'après Taillefer, elle avait longtemps servi d'église paroissiale; en 1826, elle était devenue une étable. Elle était sur la rive droite de l'Isle, près du vieux pont de la Cité (Pont Cassé) « tout à côté et à l'Ouest du tracé de la route qu'on se propose de faire pour arriver à l'endroit où l'on doit établir un nouveau pont sur l'Isle »⁶⁰. La chapelle était entourée de vieux tombeaux. Mgr Le Boux, évêque de Périgueux de 1666 à 1693, y avait consacré un autel à saint François de Sales. L'inscription le rappelant est conservée au Musée du Périgord.

[D] EO. OPT. MAX +
SVB. NOMINE. SANC
TI. FRANCISCI
SALESII
SACRUM
PER. ILL. GVIL. EPISC
+ +

BIBLIOGRAPHIE

- TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 590.

59. B.S.H.A.P., 1916, p. 300.

60. C'est l'actuel pont de la Cité; la « route projetée » est la R.N. 89. Lespine localisait la chapelle « près du chemin de Périgueux au pont de la Cité ». Il affirme qu'elle « était encore sur pied en 1476 » (B.S.H.A.P., 1875, p. 271).

51. — SAINT-HILAIRE (Egl.), D 4 et 5

Signalée par Taillefer qui la localisait non loin de la rivière, près de l'église Saint-Jacques (qui devint celle des Clarisses ⁶¹). Taillefer ajoute qu'elle avait été fondée « dans l'endroit même où saint Hilaire fut logé lorsque, en 360, il vint visiter les tombeaux de nos saints. » Elle avait été si réparée qu'elle « n'offrait plus rien d'ancien ni de curieux ».

Elle servit de lieu de réunion aux Pénitents gris fondés en 1699 par Chevalier de Cablanc, maire de Périgueux.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 586.

52. — SAINT-HIPPOLYTE (Chap.), D 5

Cette chapelle de maladrerie était « à une petite distance au Nord-Ouest » ⁶² de la fontaine Saint-Hippolyte, dite Fontaine des Malades. En 1730, le chevalier de Lagrange-Chancel, qui en avait le « mince revenu », l'appelait « la maladrerie, ou commanderie de Saint-Lazare ».

La chapelle était sous le double patronage de saint Hippolyte et de saint Lazare (en 1663, le curé de Saint-Georges enterra une femme « dans la chapelle Saint-Lazare de la dite maladrerie ») ⁶³. Taillefer faisait remonter cette chapelle au VII^e ou au VIII^e siècle.

SAINT-JACQUES (Chap.)

Un texte de septembre 1600 que nous avons publié ⁶⁴ nous apprend que la confrérie de Saint-Jacques avait eu « par temps immémorial » une chapelle « près Saint-Martin de la présente ville ». La chapelle ayant été démolie « par ceux de la religion nouvelle », les confrères avaient choisi pour leurs dévotions une des chapelles de l'église Saint-Silain. En 1600, ils demandent au chapitre cathédral de Périgueux de « faire bastir et réédifier » leur chapelle à Saint-Front. Il s'agit donc de l'une des chapelles intérieures de Saint-Front; elle était située près de la porte du Touin.

Cette chapelle, si souvent itinérante, ne porte donc pas de numéro ni de localisation dans notre liste et notre carte.

61. L'actuel boulevard Lakanal s'appelait autrefois rue Saint-Hilaire.

62. TAILLEFER, *Antiquités*, t. II, p. 586.

63. Arch. comm. Périgueux, GG 154.

64. J. SECRET, *Confrérie et chapelle Saint-Jacques à Périgueux*, B.S.H.A.P., 1967, p. 118.

53. — SAINT-JACQUES, puis SAINTE-CLAIRE (Egl.), D 5

Ce fut d'abord la chapelle d'un hôpital pour les pèlerins de Compostelle. Sur le bord de l'Isle, rive droite, elle jouxtait le pont Saint-Jacques ou pont Japhet. Orientée, elle mesurait 24 × 11 m. et avait reçu des contreforts gothiques (3 sur chaque goutterot, 2 au chevet, 2 sur la façade occidentale). Taillefer dit que son portail était d'un « gothique fleuri », qu'elle datait du XIV^e s. et son cloître du XVII^e s. Elle n'était pas voûtée mais avait été bâtie pour l'être.

En fait, une chapelle dut exister bien avant celle qu'a vue Taillefer; elle devait dater du XII^e s. Quand les Clarisses s'implantèrent à Périgueux (1279 et 1290), elles reçurent du chapitre de Saint-Etienne « *domum seu hospitale situm prope Petragoras, ad caput pontis, cognominati de petra, cum capella* »⁶⁵ Les Clarisses donnèrent, par la suite, leur nom au pont voisin : *pons Minorissarum*. Leur couvent et leur chapelle Saint-Jacques furent ruinés par les Huguenots en 1575. Restauré au XVII^e s., le monastère fut dispersé par la Révolution. Sommées de prêter serment à la Constitution, les religieuses — sauf l'abbesse — refusèrent; elles se dispersèrent; plusieurs furent emprisonnées en 1793. Libérées à la mort de Robespierre, elles se réunirent par petits groupes, vivant chez des particuliers. Un de ces groupes, autour de sœur Jeanne Blondel, vivait dans la maison de M. de Jaillac, route de Paris, dès les années 1804-1805. En 1813, la communauté s'y reconstitua, mais elle fut de nouveau dispersée en 1904 et partit en exil à Vittoria (Espagne).

Le vieux couvent des Clarisses, au bord de l'Isle, devint, en 1793, un hôpital tenu par les religieuses de Sainte-Marthe. Le Grand Séminaire faillit s'y installer en 1825. On y logea ensuite une prison, puis une caserne. Les abattoirs y furent implantés dans des constructions bâties de 1832 à 1836 (Catoire architecte), après qu'on eût rasé les bâtiments des Clarisses et leur chapelle. Actuellement, on vient de raser les abattoirs pour construire sur leur emplacement une caserne de sapeurs-pompiers.

BIBLIOGRAPHIE

R.P. AGATHANGE, *L'origine et la fondation des Clarisses en Aquitaine*, Rome, 1955.

54. — SAINT-JEAN-BAPTISTE (Chap.), C 4

Actuellement, dans l'enclos de Sainte-Marthe, c'était le baptistère épiscopal. L'église était bâtie parallèlement à la

65. *B.S.H.A.P.*, 1875, p. 271.

cathédrale Saint-Etienne et s'allongeait au Nord de son cloître lui-même appuyé au Nord de la cathédrale. L'édifice remontait au moins au XII^e s. Des travaux exécutés naguère à Sainte-Marthe ont révélé des constructions complexes, avec des voûtes d'arêtes à l'Ouest de la nef, laquelle avait été détruite en 1817 ⁶⁶.

Le chœur de cette église, qui jouxtait l'ancien évêché, fut rasé et rebâti au XVI^e s. « En 1524, fut posée la première pierre de l'édifice (Louis Jouyeux, m^e maçon). Le prix fait avec Jouyeux est daté de 1526 » ⁶⁷. Cette partie est à deux étages. Au rez-de-chaussée, chapelle (6 × 6 dans œuvre), voûtée curieusement d'ogives avec liernes, quadrilobe et médaillons sculptés. Les murs sont élégamment et généreusement sculptés. A l'étage, la chapelle haute et voûtée d'ogives en étoile, avec médaillons sculptés. Le contrefort Sud-Est de cette double chapelle porte l'inscription : « L'an mil : V : C I 21 (1521) et le XIII d'avril fut commencée la preste chapelle. Guido de Castro novo. » Au-dessous, armoiries des Castelnau (écartelé : aux 1 et 4, de gueules à la tour ouverte et sommée de trois pièces d'or ; aux 2 et 3, d'or au lion de gueules). L'écusson est porté par des anges.

BIBLIOGRAPHIE

Chan. ROUX, Congrès archéol. de France, Périgueux, 1927, p. 108.

55. — SAINT-JEAN-BAPTISTE puis SAINTE-ANNE (Chap.), D 3 et 4

Orientée, elle s'allongeait parallèlement au chœur et à l'abside de Saint-Front, au Nord. Commencée en 1524, elle vit ses travaux s'interrompre en 1549 par suite des litiges au sujet des voûtes qui manquaient de solidité. Reprise en 1581, elle ne fut achevée qu'en 1620. D'abord sous le vocable de Saint-Jean, elle passa sous celui de Sainte-Anne après la délivrance de Périgueux, les maire et consuls ayant alors consacré leur ville à sainte Anne. Elle servit de lieu de réunion pour les Pénitents blancs. Elle fut utilisée comme paroisse jusqu'en 1793, date à laquelle elle servit de salle décadaire. En ruine sous l'Empire ⁶⁸, elle fut démolie entre 1853 et 1860, lors des travaux de restauration de Saint-Front par Abadie. La nef rectangulaire mesurait 20 × 8 et s'achevait à l'Est par un chœur pentagonal. On y pénétrait par une porte, ouverte

66. TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 563 et B.S.H.A.P., 1921, p. 80. Voir ici le plan relevé par de Mourcin.

67. Ch. ROUX, *Inventaire de la Maison du Consulat de Périgueux*, 1934, nos 246 et 611.

68. G. ROGAL, *De Brumaire à Waterloo*, t. I, p. 8.

dans le croisillon Nord de Saint-Front, à l'emplacement de l'absidiole Nord dont la partie supérieure avait été dérasée, la base (et la série de cryptes qui l'occupent) étant respectée ⁶⁹.

Cette chapelle était d'un style gothique bâtard avec quelques thèmes de la Renaissance et de l'art classique, notamment dans l'usage multiplié des pilastres cannelés. L'édifice était voûté d'ogives, l'extérieur étant scandé de pilastres.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *Antiquités*, t. II, p. 474.

56. — SAINT-JEAN-L'EVANGELISTE, puis SAINT-CLOUD (Egl.), C 4

Située à l'angle Sud du boulevard de Vésone et de la rue Saint-Pierre-ès-liens. Edifice roman, orienté, de plan rectangulaire (15,20 × 6,30 hors d'œuvre), chœur séparé de la nef par un arc triomphal plein cintre. Chevet plat percé d'un triplet. Portail très simple au Sud. Vendue en 1791, l'église servit de forge puis d'entrepôt. Démolie à la fin du XIX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 583. Nous avons étudié cette église et en avons publié le plan et les coupes dans l'hebdomadaire *Périgord actualités*, 19 févr. 1972.

SAINTE-JOSEPH (Chap.), voir Institution Saint-Joseph
SAINT-LAZARE (Chap.), voir Saint-Hippolyte

57. — SAINT-LEONARD (Chap.), D 3 et 4

Léonard était le patron des prisonniers : effectivement, il s'agit ici de la chapelle de la prison. C'est en 1690 que François de Laborie de la Rampinsolle, prêtre de l'Oratoire, fonda cette chapellenie ⁷⁰ dont le premier chapelain fut Raymond Fargeot. En 1758, l'aumônier était Elie Laubarède, chanoine de Saint-Front. Les archives de Périgueux mentionnent cette chapelle en 1767 (FF 213), signalant que, bien que servant au culte, elle est partiellement occupée par de la paille destinée au couchage des détenus. Vers la même époque (DD 16) et en 1788 (CC 146), la chapelle est signalée sans autre précision.

Ce devait être un simple oratoire dans le bâtiment du Consulat, lequel comportait aussi la prison. Démoli en 1830.

69. Le complexe ensemble de l'absidiole nord (crypte à cul de four, escalier d'accès et chambres funéraires) n'a que peu changé, comme il apparaît sur le plan que nous en avons donné dans notre *Saint-Front*, *Zodiaque*, 1970, p. 65.

70. F. VILLEPELET, *Fondation de la chapellenie de Saint-Léonard des prisons de Périgueux*, B.S.H.A.P., 1916, p. 75.

le Consulat a été remplacé par la halle du Coderc. En 1730, dans son *Voyage en Périgord* (p. 34), le chevalier de Lagrange-Chancel signale la place du « couder au devant de la maison de ville et des prisons publiques ». Il semble que la prison ait été transférée vers 1800 « aux Augustins » (chapelle de l'actuel Musée du Périgord).

L'actuelle prison (place Belleyme) possède un oratoire, situé dans la partie la plus haute des bâtiments, il n'a pas de patronage.

58. — SAINT-LOUIS (Chap.), D 3

Taillefer la signale comme ayant occupé un angle de rues, au 4 de la rue Saint-Louis; quelques parties en subsistaient encore en 1826 et « l'on y remarquait le faire des XIII^e et XIV^e siècles ».

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 581.

SAINTE-LOUIS (Chap.), voir Hôpital de la Manufacture

59. — SAINTE-MARIE-de la Cité (Egl.), C 4

Dans la primitive organisation de l'église des Gaules ⁷¹, existaient communément, près de la cathédrale, siège de l'évêque, un baptistère et une église paroissiale.

Cette trilogie existait à Périgueux; la cathédrale Saint-Etienne de la Cité (devenue paroisse seulement après 1673) était accompagnée, au Nord du baptistère Saint-Jean, et à l'Ouest d'une église Sainte-Marie. Celle-ci, dit le chanoine Roux ⁷², était « dans le prolongement de l'église Saint-Etienne, mais sur une longueur sensiblement moindre. Elle avait son seuil à quelques mètres en avant du porche de ladite église Saint-Etienne. Elle occupait une portion importante de la place actuelle de la Cité. Elle a donné son nom à la petite ruelle qui passe, en zig-zag, derrière un pâté de maisons dont est bordé le côté droit de l'avenue Cavaignac... ». On ignore la date de démolition de cette église paroissiale.

SAINTE-MARTHE-I, voir Hôpital Sainte-Marthe

SAINTE-MARTHE-II, voir Touin (le)

71. Jean HUBERT, *L'art pré-roman*, 1938, p. 39 sq. (L'auteur ne cite pourtant pas le cas de Périgueux parmi ceux qu'il étudie).

72. Chanoine ROUX, *L'ancien service paroissial dans le quartier de la Cité à Périgueux*, B.S.H.A.P., 1922, p. 108 sq.

60. — SAINTE-MARTHE-III (Chap.), C 1

Après avoir réorganisé et tenu l'hôpital Sainte-Marthe (voir ce nom) au Sud de l'abside de Saint-Front, et occupé quelque temps le Touin (voir ce nom), les religieuses de Sainte-Marthe acquirent, pour y organiser leur noviciat, de vastes terrains au Nord de Saint-Etienne de la Cité : les jardins de MM. Chambon, Leymarie et Champeau. Elles commencèrent à construire la communauté vers 1854. Elles respectèrent la chapelle Saint-Jean-Baptiste (voir ce nom) qui allait être inscrite dans leur propriété. Au Nord-Est de celle-ci, elles bâtirent en 1895 une modeste chapelle, consacrée en 1856; elle sera agrandie et retouchée en 1876 (Dubet, architecte). Récemment rajeunie, elle est constituée par un rectangle (chevet au Nord) de quatre travées sous de fausses voûtes d'arêtes; les doubleaux retombent sur des culs de lampe; huit baies l'éclairent; une tribune sous plafond s'élève au Sud. Porte de pierre, en plein cintre, sculptée par le chanoine Roux, vers 1935.

61. — SAINT-MARTIN-I (Egl.), C 3

D'après une obscure tradition, à une certaine église Saint-Cybard, ruinée en 840 par les Normands, aurait succédé une église Saint-Martin, sise vers l'angle actuel des rues Wilson et Antoine-Gadaud. Cette église aurait été donnée par un évêque de Périgueux à l'abbaye de Saint-Jean-de-Côle ⁷³, en même temps qu'une église Saint-Martin. D'où l'habitude prise de parler des deux églises Saint-Martin : *ambae Martini*.

Vers 1242, P. de Saint-Astier et son chapitre donnent aux Dominicains l'église Saint-Martin, dont un chanoine de Saint-Jean-de-Côle avait jusque-là le titre de prieur ⁷⁴. Cette église avait une abside semi-circulaire (*caput rotundum*). Les Dominicains démolirent l'abside et, entre 1264 et 1292, firent de l'église la chapelle de leur infirmerie ⁷⁵. Sans doute édifièrent-ils alors une église conventuelle (titulaire sainte Quitterie), peut-être l'église qu'abattirent les protestants en 1575. Après les troubles des guerres de religions, les Dominicains rebâtirent

73. Bulle de Célestin III, 1193, *Ecclesiam sancti Martinis quae est juxta Petragorum et ecclesiam sancti Martineti quae est juxta muros Petracoricensis...* Cf. F. de LAUGARDIERE, B.S.H.A.P., 1878, p. 422.

74. Les chanoines de Saint-Jean-de-Côle s'installèrent alors au Toulon. Dans la suite, ils revinrent à Périgueux, peut-être en l'église Saint-Martin, citée plus haut.

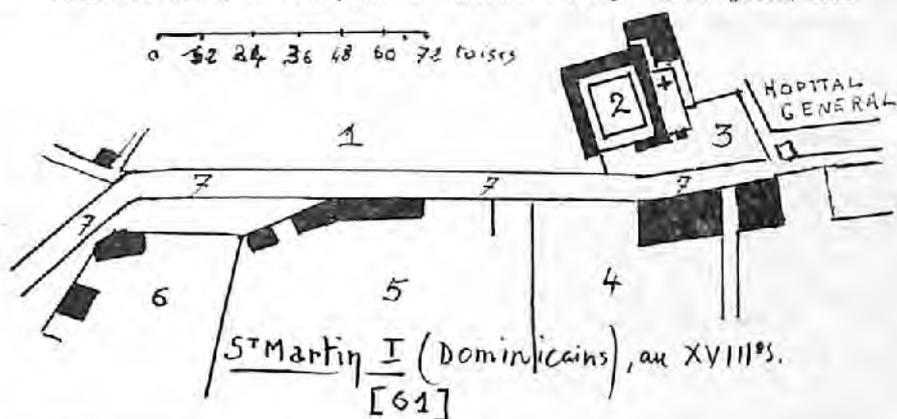
75. Elle avait un autel consacré à saint Martin, un autre à saint Augustin, un troisième à sainte Catherine. Sous l'autel majeur, une confession contenait les reliques de saint Denys l'Aréopagite.

leur chapelle ⁷⁶, probablement assez lentement ⁷⁷ ; elle mesurait environ 32×11 . C'est elle qui sert ensuite de chapelle à Sainte-Ursule (voir ce nom). Elle n'avait rien de remarquable ⁷⁸ si ce n'est une voûte, ou plutôt une fausse voûte de bois, en anse de panier, à caissons, et peinte de médaillons à la gloire des saints de l'ordre de saint Dominique. Cet ensemble peint a disparu vers 1880 ⁷⁹. Nous ne le connaissons ⁸⁰ que par le travail du P. Carles. Les cartouches peints figuraient les Apôtres, des Martyrs, des Vierges, les ancêtres de Marie, les fondateurs d'ordres, soit 163 personnages figurés, sans compter les légions d'anges. Présentant, en 1869, cet ensemble peint, le P. Carles écrivait : « Avant qu'il ne disparaisse tout à fait à nos yeux... ». Il a disparu à tout jamais ⁸¹.

En fait, à partir de 1818, les Ursulines occupèrent l'ex-couvent des Dominicains ou Jacobins : elles en firent démolir la chapelle pour bâtir la chapelle III des Ursulines (voir ce nom).

BIBLIOGRAPHIE

Abbé CARLES, *Une chapelle dominicaine à Périgueux*, Périgueux, 1869



76. *Chronique* de Bernard Gui.

77. En 1664, on baptisait en l'église Saint-Jean de la Cité « attendu que l'église Saint-Martin est démolie ». (Arch. Périgueux, GG 139).

78. Taillefer la disait, en 1826, « presque moderne et mal construite ». Elle avait son chevet au Nord et mesurait 30×12 (TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 568).

79. Certains morceaux sculptés de l'église des Jacobins furent réemployés dans le mur Sud de la chapelle des Ursulines. Quelques-uns d'entre eux ont été recueillis par le Musée.

80. Nous avons recherché sans succès les traces de ce plafond peint. Nous sommes allés jusqu'à Mazères (Ariège), où les Dominicains, disait-on, l'auraient transporté : nous ne l'y avons pas découvert.

81. Un plan conservé aux Archives de l'Hôpital de Périgueux nous renseigne sur l'implantation de l'église des Dominicains au XVIII^e s. par rapport à l'actuelle avenue Wilson. On voit en 1 l'enclos et le jardin des « Pères Jacobins » ; en 2, le cloître, au Nord de l'église précédée d'un clocher-porche ; en 3, la terrasse des Jacobins « où il y a 352 toises 3 pieds 6 pouces cubes de terrain àoter pour se mettre au niveau de l'église » ; en 4, la maison et le jardin de M. Villedemer ; en 5, l'enclos des Dames de Sainte-Ursule ; en 6, la maison de Deffieu, aubergiste ; en 7, le « grand chemin qui va de Périgueux au Pont de la Cité ».

62. — SAINT-MARTIN-II (Egl.),
angle des rues Gambetta et Maleville, D 3

On ignore absolument à quelle époque l'église Saint-Martin-I fut transférée sur l'emplacement de l'actuel croisement des rues Gambetta et Maleville, mais il semble que ce soit avant le XVII^e siècle. En tout cas, la visite canonique de 1689, parlant de « Saint-Martin-lès-Périgueux » dit laconiquement que « le sanctuaire est bien lambrissé » et que « la nef n'est ny voûtée, ny lambrissée, ny vitrée », mais qu'elle est pavée à neuf. On ignore où s'implantait exactement cette église dont rien ne subsiste, que quelques pierres sculptées, remployées dans un édicule utilitaire, rue Maleville ⁸².

L'histoire de la paroisse de Saint-Martin demeure fort obscure. On pense que l'église fut utilisée jusqu'en 1871; elle était de plan cruciforme et à peu près orientée. D'après Taillefer, elle ne présentait aucun « intérêt » et mesurait 20 × 15 m. Des notes inédites de l'architecte Dennery précisent « qu'elle n'accusait pas une haute antiquité ».

63. — SAINT-MARTIN-III (Egl.), C 2 et 3

Nous passerons sous silence l'église provisoire (1868-70) aménagée dans un baraquement de bois prêté par la Compagnie du P.O. et située près du cimetière de l'Ouest; elle fut incendiée en 1871. Comme l'implantation de la gare du chemin de fer avait provoqué l'urbanisation de la partie Ouest de Périgueux, on décida de bâtir une église paroissiale pour desservir ce quartier. En 1869, une commission comprenant le curé Polydore étudia un avant-projet ⁸³ et lança une souscription. Les travaux commencèrent timidement en 1870 pour s'accélérer en 1873. L'église fut consacrée en 1873 ⁸⁴ et achevée seulement vers 1875 (on l'avait ouverte pour le culte à Noël 1874) ⁸⁵.

De plan cruciforme, l'église a été bâtie par l'architecte Lambert. Sa réalisation est due au dynamisme et au dévouement de l'abbé Polydore, curé de la paroisse, qui s'en alla prêcher et quêter jusqu'aux Etats-Unis.

82. Le juriste Maleville donna son nom à cette rue qui, en 1850, s'appelait rue Traversière Saint-Martin, cependant que la rue Gambetta s'appelait rue Saint-Martin.

83. Le projet remontait à 1860. Dessiné par l'architecte Lambert, il est contresigné par Abadie « pour remettre à l'évêque de Périgueux », le 4 août 1860 (Arch. Evêché).

84. En novembre 1873, on voûtait l'abside.

85. Le certificat de réception définitive ne date que du 1-2-1880. Les entrepreneurs avaient été Laurent et Lacoste (Arch. Evêché).

L'édifice, d'un style « romano-byzantin » fort contestable, est voûté de trois coupoles en ligne (diamètre 13 m), qui couvrent la nef et le chœur. Les grands arcs latéraux, plein cintre, très épais (5 m), retombent sur des piles percées de passages, afin d'évoquer des bas-côtés. Ces coupoles sont sur des pendentifs; leurs calottes, très plates, ne sont pas distinctes des pendentifs; elles sont sculptées de bandeaux décoratifs. Une sorte d'atrium forme l'entrée de l'église et porte une tribune; il est encadré de deux clochers. Le chevet plat est au Nord.

64. — SAINT-NICOLAS (Chap.), B 2

Elle était près du pont de Saint-Nicolas, à deux cents pas au Nord de la route d'Angoulême. « La maison du bordage connu sous le nom du Pavillon, paraît renfermer encore quelques parties de ses constructions ».

Nous n'avons pu identifier le lieu où s'implantait cette chapelle, mais ce devait être au Toulon.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 589.

65. — SAINT-PÉ-LANEYS (Saint-Pierre-l'Ancien) (Egl.), C 4

Bien connue par le fait que les nouveaux évêques de Périgueux en partaient souvent pour se rendre à leur cathédrale et y être intronisés ⁸⁶, Saint-Pé-Laneys (Saint-Pierre-l'Ancien, pour la distinguer de Saint-Pierre-ès-liens) était l'une de nos plus vieilles églises, et sans doute la plus mal connue. Elle était située au centre du cimetière Saint-Pierre, lequel s'étendait à l'Ouest de la tour de Vésone, au Sud-Est de la Cité administrative actuelle, et sur l'emplacement des fouilles actuelles de la « villa de Vésone ». Sur sa partie occidentale a été bâti ce qui reste actuellement à usage militaire de la caserne Bugeaud. Peut-être son emplacement était-il marqué par une croix (maintenant déplacée) dont le socle, à inscription, rappelait qu'elle avait été érigée en 1867 par Mgr Dabert ⁸⁷. En 1688, la visite canonique disait « Le sanctuaire est bien. La nef n'est ni pavée, ni lambrissée » ⁸⁸. En 1826, Taillefer ⁸⁹ la disait détruite depuis plus d'un siècle et signalait qu'il en restait quelques vestiges avant la Révolution. L'édifice

86. *B.S.H.A.P.*, 1885, p. 364; 1921, p. 77; 1922, p. 113; 1933, p. 53.

87. *B.S.H.A.P.*, 1953, p. 21. L'église pouvait être plus à l'Ouest, sur l'emplacement du bâtiment Ouest, à usage militaire (Génie, Cercle militaire), au Sud de la Cité administrative.

88. *B.S.H.A.P.*, 1927, p. 148.

89. TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 584.

avait été plusieurs fois reconstruit. En 1822, Mourcin avait vu une partie des fondations, en « très ancien blocage », implantées dans des mosaïques gallo-romaines.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la légende de la fondation de Saint-Pé, cf. B.S.H.A.P., 1922, p. 113.

66. — SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS (Égl.), C 4

Elle était située à l'angle du boulevard de Vésone et de la rue Saint-Pierre-ès-liens, sur l'emplacement de l'actuel n° 33 du boulevard. Orientée, non voûtée, elle était de plan rectangulaire et comprenait une nef carrée (7,80 de côté) et un chœur (7,80 × 5). Quand elle fut démolie, en mai 1889, elle avait déjà perdu son chœur. Une monographie rédigée par de Roumejoux (*B.S.H.A.P.*, 1889, p. 266) donne sur cet édifice des renseignements trop imprécis pour qu'on les utilise sans réticence (les côtés Ouest et Nord sont datés par lui des IX^e et X^e s.; les deux autres, du XI^e s.)⁹⁰.

Par bonheur, trois photographies du M^{re} de Fayolle (exécutées en avril 1889) et trois autres de M. de Saint-Pierre (mai 1889)⁹¹ révèlent quelques détails sur cet édifice. Les goutterots Nord et Sud (72 d'épaisseur) étaient raidis, vers leur milieu, par des contreforts plats. L'ensemble de l'église était construit en petit blocage parementé, irrégulier, d'ailleurs très retouché. Le mur Nord révélait quelques assises en arêtes de poisson. Au Sud, un arc d'applique légèrement brisé reliait le contrefort médian avec un contrefort qui avait dû exister au droit du chœur. Au-dessus se voyait un fragment de corniche reposant sur six modillons chanfreinés. Le portail plein cintre, ouvert à l'Ouest, près de l'angle Nord-Ouest, semblait avoir été très retouché.

L'arc triomphal, à peine brisé, était fait de claveaux fort bien taillés, portant un mur de petit appareil irrégulier. La naissance de cet arc était soulignée par un bandeau chanfreiné. Le pignon de l'Ouest était percé d'une baie sous un arc brisé, très étroite, à ébrasement simple.

L'église Saint - Pierre - ès - liens était, semble-t-il, encore paroissiale au XVII^e s.: un « ancien presbytère » y est signalé en 1680⁹². Il semble que l'église ait encore été utilisée comme

90. La découverte d'une inscription dans cette église (LEO PAPA) qui, pensait-on, rappelait un évêque du IV^e s., a contribué à faire considérer cette église comme très antique. Ainsi Audierne (*Périgord illustré*, p. 355) n'hésite pas à dater l'édifice du VI^e s.

91. Conservées dans la photothèque de la S.H.A.P.

92. Arch. dép., B 166.

édifice cultuel au XIX^e s. puisque, en 1810, c'est là qu'on célébra la cérémonie funèbre pour le duc de Montebello ⁹³.

On a parfois confondu Saint-Pierre-ès-liens avec Saint-Pé-Laneys. Ainsi faisait la visite canonique de 1688 qui disait : « sanctuaire bien ; la nef n'est ni pavée, ni vitrée, ni voûtée, ni lambrissée... ».

SAINTE-QUITTERIE, voir Saint-Martin-I

67. — SAINT-ROCH (Chap.), D 4

Cette chapelle était à l'angle des rues Saint-Roch et Aubergerie, juxta l'hôtel de Sallegourde. Orientée, elle mesurait 12 × 6 m. Taillefer dit, en 1826, qu'elle a été détruite « il y a plus de 200 ans, soit vers 1600 (vraisemblablement lors des guerres de religion). Il ajoute qu'on a fait sur son emplacement « une espèce de terrasse » qui est la « terrasse de la maison de Sallegourde ». Le chevet existait encore en 1826 et Taillefer le datait du XI^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 581.

68. — SAINT-ROCH (Chap.), D 4

Après la démolition de la précédente (soit vers la fin du XVI^e s.), on éleva une chapelle Saint-Roch sur la porte de l'Aubergerie (actuellement place Hoche), chapelle que fit disparaître la Révolution.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 581.

69. — SAINT-SILAIN (Egl.), D 3

Ancienne paroisse dans le Puy-Saint-Front, sur l'emplacement de l'actuelle place de la Mairie. On disait fort ancienne cette église, détruite de 1793 à 1798. Son plan n'est pas exactement connu. Elle avait, à l'Est, une crypte (5 × 2,50) voûtée d'un berceau plein cintre, laquelle doit encore exister ⁹⁴, au moins en partie, sous la place. L'église était intérieurement tapissée de fresques que Taillefer datait du XIV^e s. Un cloître était accolé au Nord de l'église (traces dans les caves de la maison qui conserve une tour d'escalier).

93. Arch. Evêché.

94. I. de VALBRUNE (*Indicateur de Périgoux*, 1863, p. 84) rapporte que « les caveaux (de cette église) enfouis sous terre ne sont pas démolis ». Il ajoute que, dans « le chœur (de la crypte) on a même laissé subsister un autel de pierre qu'il eût mieux valu enlever ».

Nous donnons deux plans de cette église. L'un a été recopié aux Archives de la Gironde ⁹⁵; il permet de localiser l'église par rapport aux maisons de la place (encore existantes). L'autre plan, levé par de Mourcin en 1823, est celui de la crypte (l'église était alors détruite; le dessinateur était entré dans la crypte par un trou éloigné d'environ 8 m des maisons du Sud de la place). Le chevet arrondi de l'église était à 9 m de l'actuelle mairie ⁹⁶.

M. Noël Becquart a publié une brève description ⁹⁷ de Saint-Silain en 1791, rédigée par deux architectes, Lambert et Sous-trous. D'après ce document, l'église mesurait approximativement 31×10 m. Or, Taillefer parle de 32×18 m. On peut penser que Taillefer avait compris dans ce chiffre de 18 pour la largeur des ajouts latérales (les six chapelles et la sacristie dont parle l'autre document ?). Quoi qu'il en soit, il est difficile d'admettre que Saint-Silain ait été voûté de coupes; en tout état de cause, les experts de 1791 parlent de voûtes en « ozive » (*sic*).

On ne connaît pas l'emplacement ni le dessin du clocher, que les experts de 1791 déclaraient « en très bon état » ⁹⁸. Le plan de Belleforest (1575) le montre coiffé d'une flèche très aiguë ⁹⁹.

95. Arch. dép. Gironde, C 4246. Ce plan a été copié par M. et M^{me} Ponceau, que nous remercions de leur obligeance.

96. On notera qu'en 1540 fut fondée une vicairie de Saint-Jacques en l'église Saint-Silain. Les Pénitents noirs ont eu — bien plus tard — leur siège dans cette église.

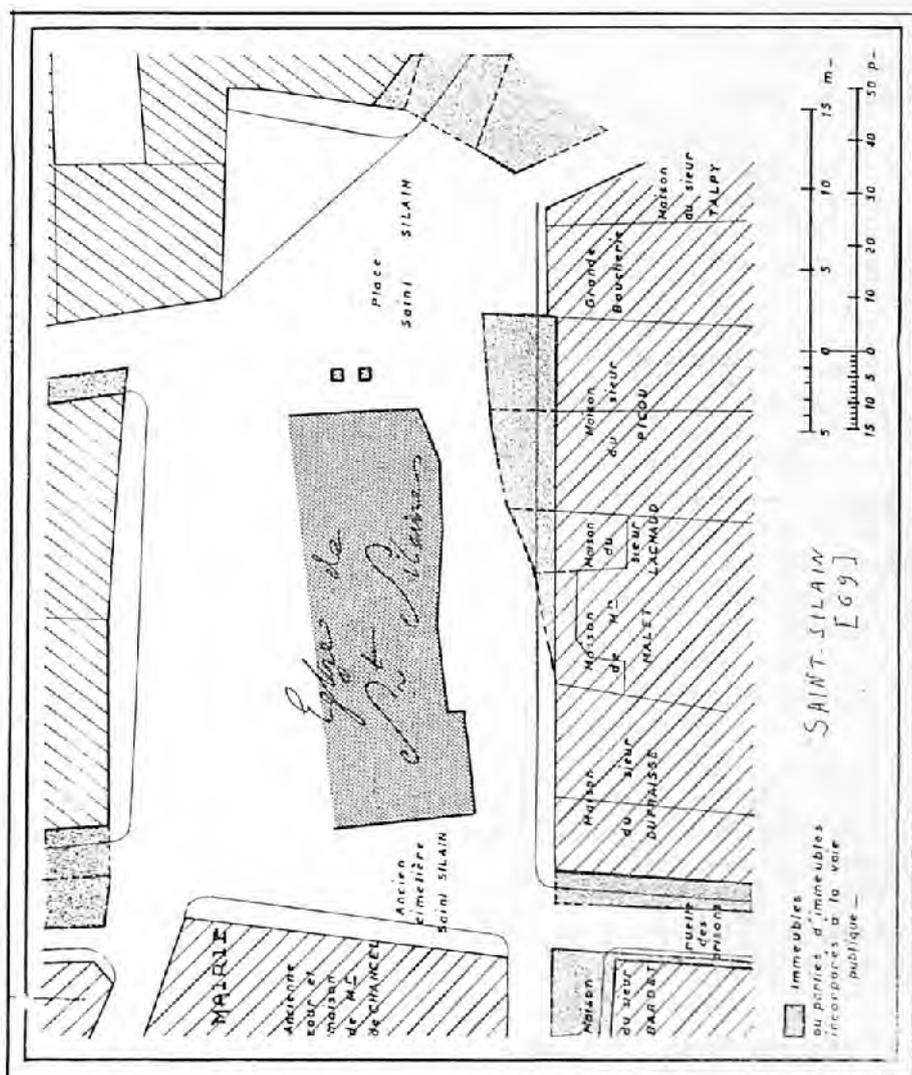
97. Arch. dép. Dordogne, O 926.

98. Le clocher avait probablement été entièrement reconstruit en 1511 (*Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux*, 1934, p. 175).

99. Au dos de son plan, de Mourcin a rédigé la note suivante qui permet de compléter et de corriger le texte des *Antiquités de Vézère*: « Lorsqu'on a voulu baliser la place de Saint-Silain, qui était élevée du côté de l'Est et au niveau de l'autre côté et qui était plantée de jeunes arbres, je suis descendu dans l'ancienne chapelle qu'on allait décider de combler. Ma présence devait être du 4 mai 1823. Au-dessus des matériaux qui étaient déjà dans la chapelle depuis la démolition de l'église, la voûte s'élève à 7 m. Mais la voûte était de plein cintre et la largeur étant de 12 pieds, il est évident que l'on ne doit être, de la clef de voûte, à plus de 15. Toutefois, le pavé avant la destruction de l'église n'était guère, de cette même voûte, qu'à 10 ou 11. De la naissance de l'embrasure à la voûte, environ 6. Du commencement de l'ouverture à cette même voûte... ».

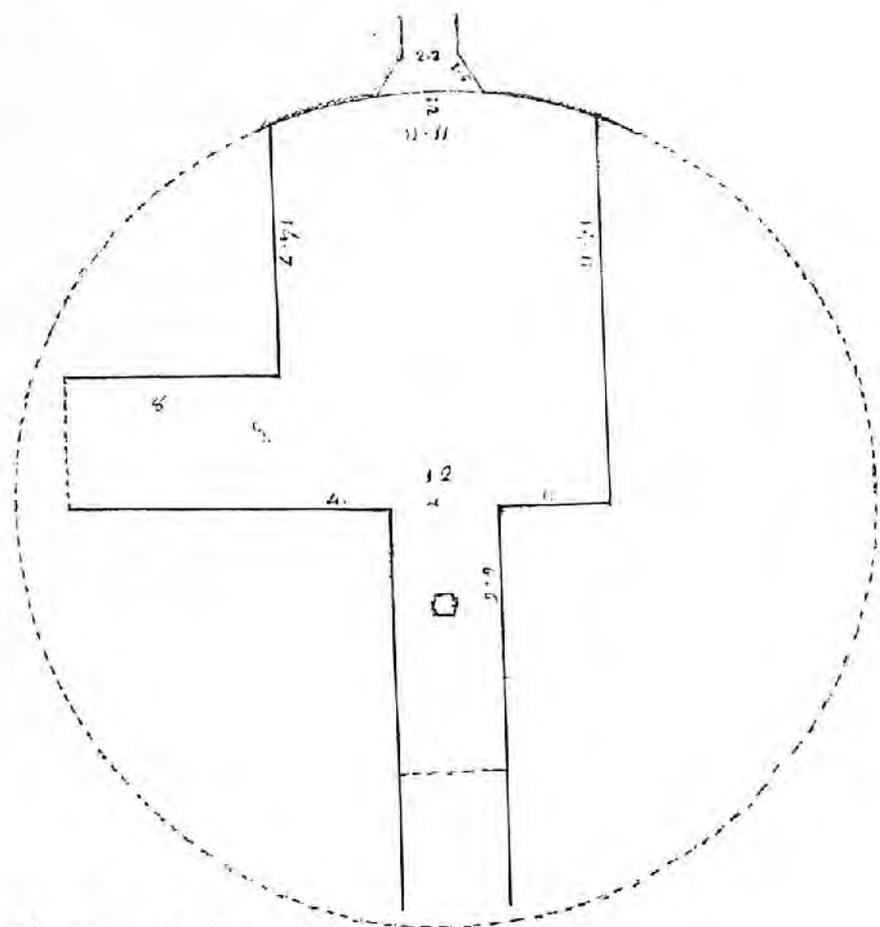
Suivent quelques mesures de détail concernant la « chapelle ». La note se termine ainsi: « Le trou que l'on a fait est, de la grande voûte à 3,4. Ce même trou est, de la maison de l'Est où est la Mairie, à 57. Ce qui fait que l'intérieur du mur hémicycle, qui est éloigné de ce même trou, de 18,3, est éloigné de cette maison-Mairie, de 38,9. Ainsi, l'extérieur en est éloigné de 36. Le trou est éloigné des maisons du Sud d'environ 32.

On remarquera que de Mourcin n'utilise jamais le mot « crypte », mais parle toujours de « l'ancienne chapelle » de Saint-Silain. On notera aussi qu'en dépit de l'époque (1823) de Mourcin n'utilise pas encore le système métrique, mais continue à tout mesurer en pieds et pouces.



BIBLIOGRAPHIE

- TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 578.
- VILLEPELET, *Paroisse et église Saint-Silain, sa démolition*, B.S.H.A.P., 1914, p. 443.
- *Fondation de la vicairie de Saint-Jacques dans l'église Saint-Silain, en 1548*, B.S.H.A.P., 1882, p. 593.
- Noël BECQUART, *Un document inédit sur Saint-Silain de Périgueux*, B.S.H.A.P., 1968, p. 83.



SAIN T-Silain. Crypte. [69]

70. — SAINT-SICAIRE (Chap.), D 2

D'après Taillefer, la chapelle Saint-Sicaire « entièrement détruite » en 1826, avait existé « sur le bord du vieux chemin du coteau qui porte ce nom... à une bonne distance au Nord de celle de Saint-Nicolas ». Mais l'auteur avouait ne rien savoir de sa fondation ni de son genre de construction.

Il n'est pas à écarter que son souvenir se retrouve dans le nom de la rue du terme Saint-Sicaire, étant donné que le P. Carles la situe du côté de la Combe des Dames ¹⁰⁰.

BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER, *op. cit.*, t. II, p. 589.

100. P. CARLES, *Les titulaires et les patrons...* p. 29.

71. — SAINT-VINCENT-de-PAUL (Chap. des Sœurs de), B 3

La maison, sise 17, rue Louis-Blanc, fut achetée en 1833 par la Mère de Juhel, grâce à un don généreux d'une religieuse de Briey. En 1911, une garderie d'enfants y fut installée. Depuis 1965, elle est devenue une Ecole technique de filles.

La chapelle, construite en béton, est résolument moderne. De plan trapézoïdal, elle mesure 12 × 8; une tribune y est disposée. L'éclairage est dispensé par de vastes baies rectangulaires munies de vitraux non figuratifs en dalle de verre éclaté. La construction en remonte à 1967; inauguration le 18-1-1968 (Jean, architecte).

72. — TOUIN ou Thouin (Chap. du), D 4

Après la Révolution, les Visitandines, à la recherche d'un possible couvent, acceptèrent, à l'ombre de Saint-Front, la maison des Jaillac et s'y installèrent (voir Visitation-III).

En novembre 1839, elles vendirent la maison aux religieuses de Sainte-Marthe qui s'y installèrent en janvier 1840; le Touin leur appartient encore. Elles y bâtirent vers 1875, juxte des logis remontant au XVI^e s., l'actuelle chapelle (dont la façade occidentale est longée par l'escalier dit du Touin). La façade de cette chapelle semble avoir été dessinée par Abadie lui-même quand il reconstruisit cet escalier monumental, curieusement posé sur des arcs diaphragmes.

Cette chapelle (titulaire, Notre-Dame de l'Immaculée Conception) a son chevet vers le Nord. La nef rectangulaire (10 × 16) s'achève par une abside semi-circulaire. Elle est couverte d'un plafond caréné, avec des pénétrations au droit des fenêtres. La porte de la sacristie, sculptée de symboles épiscopaux, provient sans doute de l'évêché quand il était tout près de là, à l'angle Sud-Ouest du cloître (voir *Episcopale-II*). Tribune au-dessus de l'entrée.

73. — TOUSSAINT (Chap. de la), E 4

Le cimetière des Pauvres, ou Grand Cimetière ¹⁰¹, était situé sur la rive gauche de l'Isle, à l'Est du pont de Tourne-piche, au Nord-Est de l'église des Récollets. C'est en gros l'emplacement de l'actuelle place Faidherbe. Or, les nouveaux maire et consuls, coiffés de chaperons, se rendaient traditionnellement, en procession « au simintière des Pauvres », après

101. *Livre vert*, p. 62, 1625; p. 66, 1626.

avoir assisté à la messe à Saint-Front et avoir prêté serment dans la maison commune.

Tenant compte des coutumes de l'époque, il nous paraît peu probable qu'ils se fussent rendus dans un cimetière si celui-ci n'eut possédé une chapelle. Malheureusement, nous n'avons découvert aucun texte pour renforcer notre hypothèse ¹⁰².

74. — URSULINES-I (Chap. des), C 3

Implantées à Périgueux en 1641, les Ursulines se contentèrent d'une chapelle provisoire. En 1697, fut posée la première pierre ¹⁰³ d'une chapelle (chevet au Sud) achevée et bénite le 17 août 1705 (Etienne Dufraisse, de Saint-Martial d'Hautefort, architecte). C'est un édifice de 25 × 8 m dans œuvre qui existe encore au 33, rue Wilson (côté Sud, entre les rues Lafayette et Sainte-Ursule), mais qui est menacé de démolition au profit d'une crèche. Ce qui en subsistait, très transformé, était devenu un entrepôt de marchand de fer (quincaillerie Pradier). La façade Nord, de style classique, s'encadre de pilastres toriques qui supportent une corniche moulurée. Elle est dominée par un fronton triangulaire encadré de pots à feu. Porte centrale, plein cintre, encadrée de deux niches à coquilles et dominée par une niche plus petite. Dans le fronton, cartouche sculpté d'un lys entre des épines. L'église, rectangulaire, n'était pas voûtée.

Cette chapelle ayant été vendue pendant la Révolution, les Ursulines bâtirent, en 1872, presque en face de leur chapelle, sur l'emplacement du couvent des Jacobins ou Dominicains (voir ce nom) un important couvent avec une église néo-gothique (voir Ursulines-II).

BIBLIOGRAPHIE

E. ROUX, *Les Ursulines de Périgueux*, 1905, (extrait du B.S.H.A.P.).

75. — URSULINES-II (Chap. des), C 3

Lorsque les Ursulines reconstituèrent une communauté après la Révolution, en 1814 semble-t-il, elles acquirent ou

102. Toutefois, en 1671, Jeanne Cournet est enterrée « dans la chapelle du grand cimetière », dit aussi « le grand cimetière des pauvres ». (Arch. Périgueux, GG 67). De même, en 1647, Eymerie Hélicon est « enseveli dans le grand cimetière, proche l'autel de N.D. des Vertus » (Arch. Périgueux, GG 116). Les registres paroissiaux de Saint-Front parlent aussi, en 1624, du « cymetière au-delà du pont » (*Id.*, GG 50) et, en 1631, du « grand cymetière, au-delà du pont » et du « cymetière delà le pont » (*Id.*, GG 53).

103. C'est Mgr de Francheville qui bénit les premières pierres posées par cinq pauvres en l'honneur des cinq membres de la Sainte Famille. (*Semaine relig.*, 1872, p. 877).

reçurent en don une partie des terrains qui avaient été ceux du couvent des Dominicains. D'après un plan signé de Catoire, levé en 1838 et conservé aux Arch. dép., leur chapelle avait son chevet vers le Nord; son entrée était à une quinzaine de mètres de la « route de Bordeaux » (actuelle rue Wilson) ¹⁰⁴

76. — URSULINES-III (Chap. des), C 3

Edifice orienté, construit en 1872-74 sous le vocable du Sacré-Cœur. Style néo-gothique; plan cruciforme; abside pentagonale orientée, voûtement d'ogives. Nef de quatre travées. (Long. 38; larg. 10 m dans œuvre). Vaste crypte funéraire sous le transept. Haut clocher carré ¹⁰⁵ (Mandin, architecte). L'édifice, d'une exécution soignée, fut construit à peu près sur l'emplacement de l'église des Dominicains ¹⁰⁶ et de l'église précédente des Ursulines-II. Elle fut consacrée le 10 août 1874 et démolie en 1955 pour laisser place à des bâtiments d'habitation et à l'avenue d'Aquitaine.

Après la loi de séparation, les Ursulines ouvrirent une maison d'éducation (Institution Jeanne d'Arc), boulevard de Vésone, avec une petite chapelle au premier étage, orientée, donnant sur la rue Ledru-Rollin. Elle a disparu en 1967 lors de l'agrandissement de la clinique Francheville.

A noter que l'église jouxtait un vaste cloître à arcatures plein cintre, d'importants bâtiments conventuels, un parc immense (square Jean-Jaurès actuel, Palais des fêtes et hôtel des Postes) dans lequel s'élevait une petite chapelle néo-romane dite des « Enfants de Marie ». On avait utilisé, pour meubler le chœur des religieuses, des stalles provenant de l'abbaye de Ligieux et qui ont été ensuite remontées à Saint-Front.

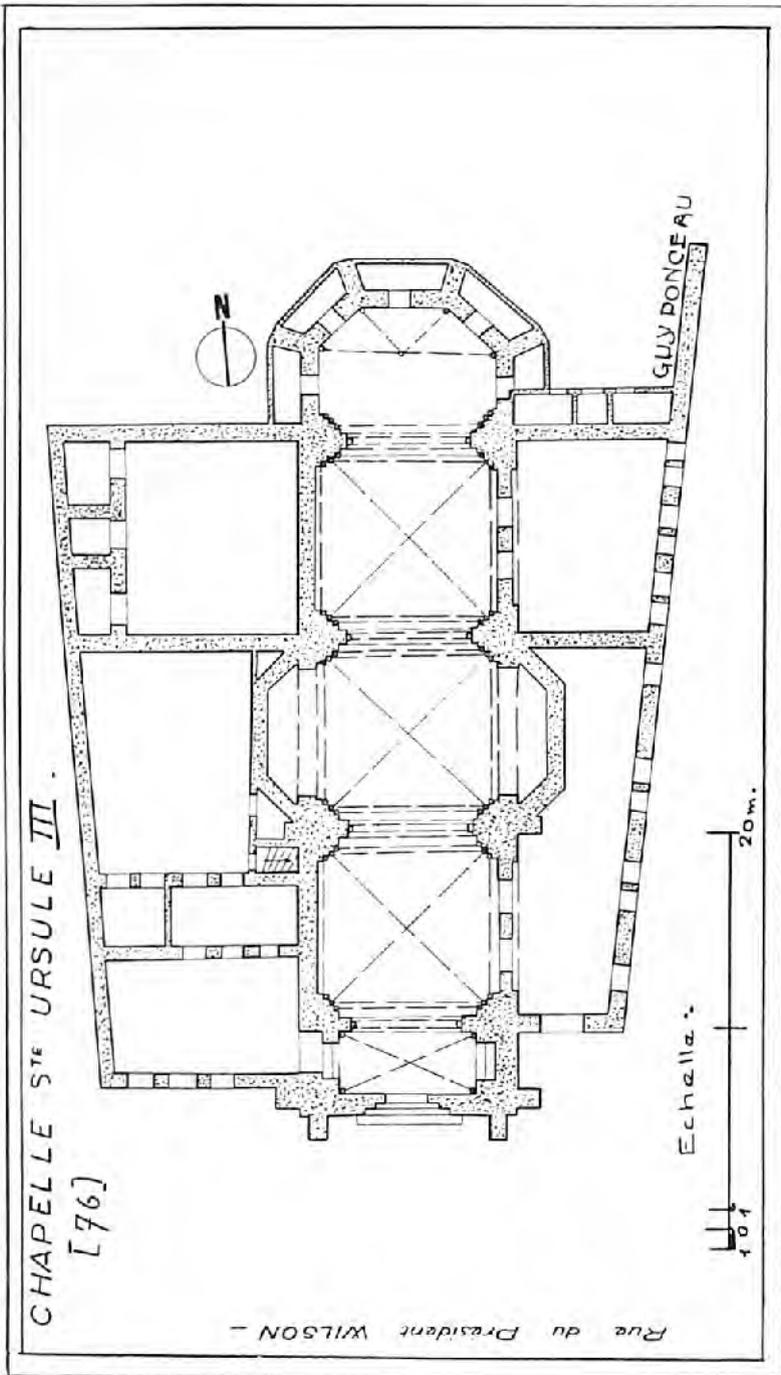
77. — VISITATION-I (Egl. aux Arènes), C 4

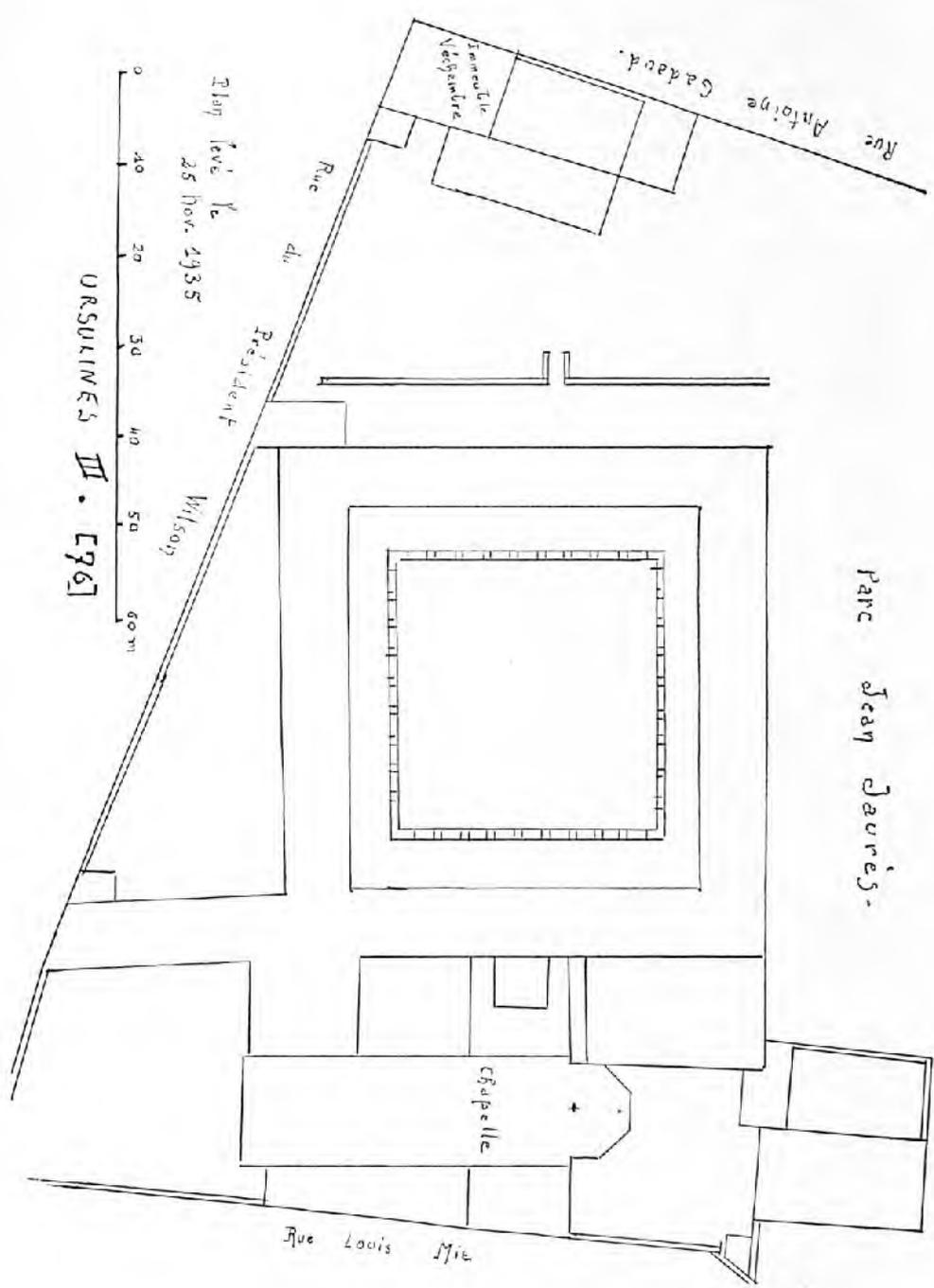
C'est en 1641 que fut établi le monastère de la Visitation à Périgueux. C'était le 83^e de l'institut. De 1641 à 1649, les religieuses (venues de Guéret) se logèrent dans les ruines des Arènes, y construisirent couvent et chapelle. Ce premier ensemble fut certainement très modeste. La construction de l'église

104. L'ensemble église-cloître des Ursulines-II coïncide à peu près exactement avec le plan de l'ensemble église-cloître des Dominicains (voir *Saint-Martin-I*) au XVIII^e s. On comparera les deux plans.

105. D'inspiration florentine mais de style bâtard avec un toit très débordant et des machicoulis inattendus.

106. Description complète par A. de ROUMEJOUX dans *B.S.H.A.P.*, 1875, p. 347, sq. Le terrain avait été acheté par les Ursulines en 1814.





« bâtie de pierres de taille découvertes dans les terres » dura trois ans, avec deux architectes successifs. Ce premier ensemble souffrit beaucoup de la Fronde et, d'autre part, les maire et consuls de Périgueux voyaient sans plaisir le couvent s'agrandir grâce aux déprédations infligées aux Arènes. D'où la décision de déplacer légèrement le couvent.

78. — VISITATION-II (Egl. près des Arènes), C 4

C'est en 1668 qu'on commença la construction du nouveau couvent ¹⁰⁷ situé entre les Arènes et la Porte Normande. La première pierre de l'église fut posée en mai 1668 ¹⁰⁸; elle était presque achevée en 1670 mais ce n'est qu'en 1682 qu'elle fut meublée, bénite ¹⁰⁹ et inaugurée. En 1685, on mit sur le maître autel « le grand tableau de saint François de Sales ».

En 1695, on y célébrait le culte, alors nouveau, du Sacré-Cœur. L'église, dont on avait conforté les fondations, passait pour « une des mieux bâties de la ville ». Elle était voûtée, ainsi que ses 7 chapelles latérales. Elle était « d'une largeur assez considérable, dans toutes les proportions de l'art ». La porte était au Sud (sur l'actuelle rue Chanzy). Le chevet plat était au Nord (partiellement sur le boulevard annulaire des Arènes). Le retable majeur avait 12 m de haut; l'édifice mesurait 36 × 10 m.

L'église reçut un nouveau chœur pour les religieuses, de 1701 à 1704 (ce fut alors Mgr de Francheville qui en bénit la première pierre) ¹¹⁰. C'est alors que fut exécuté le « grand retable ».

L'année suivante, en 1702, l'évêque de Périgueux, Mgr de Francheville, fut inhumé dans la chapelle de la Divine Providence, avec cette épitaphe: HIC JACET DANIEL, EPISCOPUS PETROCORENSIS IN RESURRECTIONIS EXSPECTATIONE.

En 1704 ¹¹¹, on acheva la décoration du chœur et une sacristie. Le couvent lui-même fut agrandi de 1717 à 1730. En 1736, on érigea deux autels au Sacré-Cœur. L'ensemble était bâti en belles pierres de taille (dont une partie était du remploi de gallo-romain). La Révolution amena la ruine du couvent, confisqué en 1791. En 1793, les religieuses furent mises en

107. B.S.H.A.P., 1874, p. 300 et 1875, p. 260. L'église était imitée de celle des Jésuites; elle était voûtée, ainsi que ses sept chapelles.

108. La canonisation de François de Sales datait de 1667.

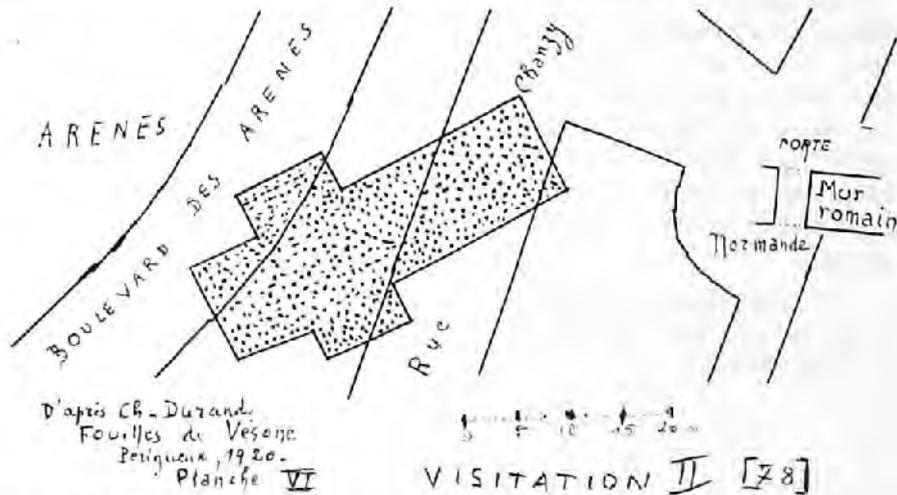
109. Par Mgr Le Boux, le 2 juillet.

110. A. DUJARRIC, *Essai historique sur Mgr Daniel de Francheville*, Cassard, 1874, p. 18.

111. « Le chœur est fort beau, bien voûté, bien parqueté, ayant de belles stalles autour », écrivait une religieuse visitandine. Cf. A. DUJARRIC, *op. cit.*, p. 30.

réclusion; on ouvrit d'ailleurs une prison dans leur couvent, de messidor an II à pluviôse an III. Le 17 germinal an III, le « ci-devant monastère » fut vendu à l'encan pour 90.000 livres. Dans la suite, l'urbanisation et la viabilisation du quartier conduisirent à démolir entièrement le monastère dont ne subsiste pas une pierre. L'emplacement exact nous en est seulement conservé par un plan des fouilles de Ch. Durand, en 1920 ¹¹².

Il est à noter que, du mobilier de l'église, dispersé à la Révolution, une partie est remployée en l'église de Beley-mas ¹¹³. Ce sont les restes du « grand retable » de l'extrême début du XVIII^e s., du maître-autel de 1695, des deux autels du Sacré-Cœur (1736), le tout restauré et redoré entre 1758 et 1773, pendant le supériorat de la Mère de Salleton.



BIBLIOGRAPHIE

- Ch. CONDAMINAS, *La Visitation de Périgueux avant 1789*, Périgueux, Cassard, 1891.
- P. de BESSOT, *Journal*, B.S.H.A.P., 1893, p. 28.

79. — VISITATION-III (au Touin), D 4

Après la Révolution, la Visitation se reconstitua officiellement grâce au décret impérial de 1806. Elle s'installa alors au Touin, à l'ombre de Saint-Front, dans des locaux qui lui avaient été offerts par l'abbé Lasserre. Le pensionnat fut ouvert

112. Ch. DURAND, *Fouilles de Vézère*, t. V.

113. Cf. J. SECRET, *Un exemple de l'influence salésienne en France, au XVII^e s. : l'iconographie et les souvenirs de saint François de Sales en Périgord*, Actes du 85^e Congrès national des Sociétés savantes, Chambéry, 1960.

en 1812. En 1836, les religieuses achetèrent l'ancien couvent des Cordeliers (voir Visitation-IV) et vendirent alors le Touin aux religieuses de Sainte-Marthe (voir Touin).

80. — VISITATION-IV (Chap. de la), D 4

Une fois installées, en 1836, dans l'ancien couvent des Cordeliers, les Visitandines se hâtèrent de faire construire une chapelle. C'est un édifice moderne, avec chevet à l'Ouest. La façade donne sur la rue Littré (ex-rue Sainte-Eulalie), face au débouché de la rue Waldeck-Rousseau.

Le terrain et les ruines du couvent des Cordeliers avaient été achetés par les religieuses à Sabin Lacombe. En 1839, on y ouvrit un pensionnat de jeunes filles. La chapelle, commencée en 1837 (Marcelin architecte, J. Lambert entrepreneur)¹¹⁴, avait été achevée en 1847¹¹⁵. Elle ne fut consacrée (titulaire : Notre Dame de l'Immaculée Conception) que le 9 juillet 1885¹¹⁶ après une restauration importante due à l'architecte Mandin¹¹⁷. La nef unique mesure 9 × 8 m ; elle est sous une fausse voûte à pénétrations. Elle est accostée au Nord d'une chapelle. Le sanctuaire qui dessine à l'O. un polygone est flanqué au S. d'une chapelle, et au N. d'une pièce qui fut autrefois le chœur des élèves. Derrière le sanctuaire, donc à l'O., est le chœur des religieuses.

Il faut signaler une chapelle funéraire, avec une crypte pour la sépulture des religieuses, bâtie en 1893-94 dans le milieu du jardin.

Jean SECRET.

114. *Echo de Vézère*, 16 sept. 1840.

115. *B.S.H.A.P.*, 1921, p. 101.

116. *Sem. relig.*, 1885, p. 462.

117. L'Iconothèque de la S.H.A.P. conserve un tirage des plans dressés en 1884 par Mandin pour « l'exhaussement des murs, la réfection des voûtes et la reconstruction de la toiture ». (C.A. 22 X). Ces plans sont conservés aussi dans les archives de la Visitation.

T A B L E

- 1 — Augustins (Chap. des).
- 2 — Capucins (Chap. des) [PLAN].
- 3 — Carmel (Chap. du).
- 4 — Catéchisme de la Cité (Chap. du).
- 5 — Chamiers (Egl. de).
- 6 — Charles (Egl.) [PLAN].
Clarisses-I (Egl. des) : voir Saint-Jacques.
Clarisses-II (Egl. des) : voir Grand Séminaire.
- 7 — Clarisses-III (Egl. des).
Collège des Jésuites : voir Jésuites.
- 8 — Cordeliers (Chap. des).
- 9 — Dames de la Foi (Chap. des).
- 10 — Dépôt de mendicité (Chap. du).
Dominicains (Egl. des) : voir Saint-Martin-I.
- 11 — Ecole des Frères (Chap. de l').
- 12 — Ecole cléricale (Chap. de l') [PLAN].
- 13 — Episcopale-I (Chap.), à la Cité.
- 14 — Episcopale-II (Chap.), juxte Saint-Front.
- 15 — Episcopale-III (Chap.), rue des Casernes [2 PLANS].
- 16 — Ermitage du Pont de la Cité (Chap. de l').
- 17 — Ermitage du Toulon (Chap. de l').
- 18 — Espérance (Chap. de l').
Filles de la Foi : voir Dames de la Foi.
- 19 — Grand Séminaire (Chap. du), rue Victor-Hugo.
- 20 — Grand Séminaire (Chap. du), route de Paris.
- 21 — Grande Mission (Chap. de la).
- 22 — Hôpital Sainte-Marthe (Chap. de l').
- 23 — Hôpital de la Manufacture (Chap. de l') [2 PLANS].
- 24 — Hospitalier (Centre) (Chap. du).
- 25 — Institution Saint-Joseph (Chap. de l').
Jacobins : voir Dominicains.
- 26 — Jay de Beaufort (Chap. de l'Asile).
- 27 — Jésuites (Chap. des).
- 28 — Lycée de garçons (Chap. du).
- 29 — Miséricorde (Chap. de la).
Notre-Dame (Couvent des religieuses de) : voir Miséricorde.
- 30 — Notre-Dame de l'Arsault (Chap. de).
- 31 — Notre-Dame de la Daurade (Chap. de).
- 32 — Notre-Dame de la Garde (Chap. de) [PLAN].
- 33 — Notre-Dame de Leydrouse (Egl. de).
- 34 — Orphelinat Parrot (Chap. de l').
Pavillons Sarlandie : voir Jay de Beaufort.
Pénitents (Chap. des).
- 35 — Petit Séminaire (Chap. du).
- 36 — Petites Sœurs des Pauvres (Chap. des).
Peyrouse (Chap. de) : voir Episcopale-III.
- 37 — Récollets (Chap. des).
Sainte-Anne (Egl.) : voir Saint-Jean-Baptiste puis Sainte-Anne.
- 38 — Sainte-Anne de la Cité (Chap.).

- 39 — Saint-Antoine (Chap.) [PLAN].
 Saint-Antoine (Chap.): voir Ermitage du Toulon.
- 40 — Saint-Astier (Egl.).
- 41 — Saint-Benoît (Chap.).
- 42 — Saint-Charles du Toulon (Egl.).
- 43 — Saint-Cloud (Chap.).
 Saint-Cloud: voir Saint-Jean-l'Évangéliste.
 Saints-Come et Damien (Chap.): voir Notre-Dame de l'Arsault.
- 44 — Saint-Etienne de la Cité (Egl. cathédrale).
- 45 — Sainte-Eulalie (Egl.) [DESSIN].
- 46 — Saint-Eumais (Egl.).
- 47 — Saint-Front (Egl. cathédrale).
- 48 — Saint-Front et Saint-Xavier (Chap.).
- 49 — Saint-Georges (Egl.) [PLAN].
- 50 — Saint-Gervais (Chap.).
- 51 — Saint-Hilaire (Egl.).
- 52 — Saint-Hippolyte (Chap.).
 Saint-Jacques (Chap.).
- 53 — Saint-Jacques, puis Sainte-Claire (Egl.).
- 54 — Saint-Jean-Baptiste (Chap.) [PLAN].
- 55 — Saint-Jean-Baptiste, puis Sainte-Anne (Chap.).
- 56 — Saint-Jean-l'Évangéliste, puis Saint-Cloud (Egl.).
 Saint-Joseph (Chap.): voir Institution Saint-Joseph.
 Saint-Lazare (Chap.): voir Saint-Hippolyte.
- 57 — Saint-Léonard (Chap.).
- 58 — Saint-Louis (Chap.).
 Saint-Louis (Chap.): voir Hôpital de la Manufacture.
- 59 — Sainte-Marie de la Cité (Egl.).
 Sainte-Marthe-I: voir Hôpital Sainte-Marthe.
 Sainte-Marthe-II: voir Touin (Ie).
- 60 — Sainte-Marthe-III (Chap.).
- 61 — Saint-Martin-I (Egl.) [PLAN].
- 62 — Saint-Martin-II (Egl.).
- 63 — Saint-Martin-III (Egl.).
- 64 — Saint-Nicolas (Chap.).
- 65 — Saint-Pé-Laneys (Egl.), ou Saint-Pierre-l'Ancien.
- 66 — Saint-Pierre-ès-Liens (Egl.).
 Sainte-Quitterie: voir Saint-Martin-I.
- 67 — Saint-Roch (Chap.).
- 68 — Saint-Roch (Chap.).
- 69 — Saint-Silain (Egl.) [2 PLANS].
- 70 — Saint-Sicaire (Chap.).
- 71 — Saint-Vincent-de-Paul (Chap.).
- 72 — Touin (Chap. du).
- 73 — Toussaint (Chap. de la).
- 74 — Ursulines-I (Chap. des).
- 75 — Ursulines-II (Chap. des).
- 76 — Ursulines-III (Chap. des) [2 PLANS].
- 77 — Visitation-I (Egl. de la).
- 78 — Visitation-II (Egl. de la) [PLAN].
- 79 — Visitation-III (Chap. de la).
- 80 — Visitation-IV (Chap. de la).

INVENTAIRE

du château de Saint-Pompon

EN 1759

Les inventaires de châteaux offrent généralement beaucoup d'intérêt à plus d'un titre, soit qu'ils apportent des éléments d'ordre architectural sur les édifices à une date déterminée, soit qu'ils renseignent, parfois de façon extrêmement précise, sur la plus ou moins grande richesse du mobilier ou de la bibliothèque, sur la nature des vivres et provisions de toute sorte, sur l'habillement et le mode de vie des familles nobles.

L'inventaire que nous présentons aujourd'hui est relatif au château de Saint-Pompon. Il fut dressé du 23 au 26 avril 1759 par un notaire de Sarlat, M^e Lagrange ¹, à la requête de Pierre-Louis Chapt de Rastignac, comte de Puyguilhem, héritier universel de Marie-Anne de Beaupoil de Lanmary, veuve de Louis-Christophe de Cugnac, marquis de Giverzac. Cette dernière, qui est connue pour avoir fondé le 25 juin 1736 un hôpital à Villefranche-du-Périgord ², était la fille de Bon-François de Beaupoil, marquis de Lanmary, et d'Anne de La Roche-Aymon. Elle testa le 29 avril 1756, mourut à Saint-Pompon le 24 janvier 1759, à l'âge de 79 ans, et fut ensevelie à Villefranche, dans la chapelle de son Hôtel-Dieu ³. A l'ouverture de son testament, qui eut lieu le 9 mars suivant par-devant Momméja, notaire à Villefranche, il apparut que le comte de Puyguilhem, son héritier, était chargé de remettre le reliquat de sa succession à Jacques-Gabriel Chapt de Rastignac, capitaine de cavalerie au régiment de Damas, fils aîné du comte et de Suzanne Du Lau d'Allemands. D'où la nécessité d'un inventaire qui fut fait en présence de François Delage, juge de Puyguilhem et curateur d'office de Jacques-Gabriel, absent et mineur, et de divers témoins.

On sait peu de choses du château de Saint-Pompon sur le plan archéologique. M. Secret ⁴ le présente comme un logis du XV^e siècle avec des baies à meneaux et y signale une grosse tour

1. Arch. dép. Dordogne, J 1417.

2. Voir A.-B. PERGOT, *Les origines chrétiennes des hôpitaux... du Périgord* (Périgueux, Cassard, 1882), p. 88.

3. Arch. dép. Dordogne, 5 E 485/2.

4. Jean SECRET, *Le Périgord, châteaux, manoirs et gentilhomnières* (Paris, Tallandier, 1966), p. 288.



Château de Saint-Pompon. (Photo J. Secret).

carrée à mâchicoulis, avec un chemin de ronde. L'inventaire — qui n'est probablement que partiel, comme on le verra plus loin — n'apporte rien de plus sur son aspect extérieur au XVIII^e siècle. Il permet néanmoins d'établir que l'édifice comportait alors un étage et un rez-de-chaussée, des caves et une chambre voûtée au-dessous, des greniers et une chambre de domestiques au-dessus. Le rez-de-chaussée était occupé par la chambre de la marquise avec un cabinet attenant, le tout paraissant d'amples proportions si l'on en juge par le mobilier, et aussi par la cuisine et la « chaudière » (buanderie) ; à l'étage se trouvaient une chambre haute et un cabinet. Sans doute y avait-il d'autres pièces, dans le corps de logis : étaient-elles inoccupées ou réservées à d'autres usages ? L'inventaire n'en dit mot, pas plus qu'il ne mentionne la tour.

Si nous abordons le domaine vestimentaire, le document précise que les habits de la défunte se trouvaient placés dans une panier d'osier, un buffet et une commode à trois tiroirs. La panier contenait une robe de damas de couleur noisette, deux vieux manteaux de lit, l'un de taffetas blanc, l'autre de taffetas rayé, ainsi que deux jupes usées dont l'une en taffetas gorge de pigeon. Il y avait dans la commode une moitié de robe de gros de Tours brochée d'argent et de soie avec trois pièces de soie, deux casaquins avec jupes, l'un de taffetas blanc, l'autre de taffetas quadrillé, un mantelet de taffetas noir, une robe et un tablier de droguet, une jupe de droguet et de vieux linges. Quant au buffet, y étaient rangés 30 chemises, 18 mouchoirs, 12 paires de bas de fil ou de coton et différentes guenilles. Cette garde-robe semble bien modeste pour une grande dame, mais n'oublions pas que la marquise était fort âgée et sans doute malade ⁵.

Le mobilier de la chambre et du cabinet se composait d'un buffet, d'une table, de deux commodes et de deux lits à la romaine. On y relève aussi la présence d'un fauteuil de paille et de 12 chaises, d'une grande « encoignure » de noyer, d'une petite table avec tiroir, garnie d'étoffe verte « comme un quinola » ⁶, d'un lit de repos avec traversin, matelas et courtépointe, et d'un bureau à sept tiroirs appartenant à M. de Cugnac.

Les menus objets tels que bijoux, cassettes, flacons, boîtes étaient fort nombreux. Nous avons compté 26 boîtes de formats variés, qui contenaient indifféremment du café des îles, du fil

5. On peut citer aussi, dans le cabinet, une robe avec jupe de satin couleur café à raies bleues, le tout doublé de taffetas bleu.

6. « Quinola », sorte de jeu de cartes d'origine espagnole.

ou des bas de soie, des écheveaux, des rubans, des feuilles d'or et ingrédients pour peindre, des bonnets pour les pauvres, des onguents, de la fleur d'oranger confite ou diverses « épiceries ». Notons une boîte en sapin avec une cave de noyer garnie de flacons façon cristal, deux boîtes à mouches, l'une en argent doré, l'autre garnie d'argent et d'une pierre d'agate, une boîte à quadrille « dont les secondes boîtes sont cassées », une boîte de toilette ouvragée avec un peignoir en coton garni de trois peignes, une boîte à poudre brodée or et argent.

Autres objets précieux : une tabatière en coquille de nacre avec cercle et couvercle d'argent, une autre en or pesant 5 onces, un bénitier avec croix d'argent, une clochette en argent, un crayon d'argent avec son étui de chagrin à charnière, une écritoire en bois verni avec boîte à encre et sablier d'argent, un miroir à ressort à deux glaces, une boussole dite « butefield », encore une tabatière d'argent pesant 1 once 1/2, des éventails, une montre en argent, une pendulette à pied d'étain ornée de cuivre, un portrait du comte de Rastignac peint à l'huile, une miniature au pastel représentant le marquis de Lanmary. Mentionnons aussi, dans le bureau de M. de Cugnac, une écritoire en argent pesant une once, une chaîne d'argent avec crochet et un reliquaire rond couvert de peau de chagrin doublée de velours rouge.

L'inventaire fait également état de trois cassettes et de trois cantines, ces dernières remplies de chopines d'eau de lavande ; il énumère les fioles ou bouteilles à usage médicinal : baume du Commandeur, gouttes anodines, élixir de garat, eau rose, eau de fleur d'oranger, liqueurs diverses pour les pauvres, pots de confitures pour les malades. Les cassettes contiennent, bien entendu, soit des pièces d'or soit des papiers importants.

Un mot maintenant de la bibliothèque, qui elle aussi se trouvait dans la vaste chambre de la marquise. Nous avons dénombré environ 150 volumes, tous des livres de piété ou d'histoire religieuse : bréviaires et catéchismes, Nouveau Testament, textes sacrés de Bossuet, Massillon et Bourdaloue, l'« Histoire ecclésiastique » de l'abbé Fleury, confesseur de Louis XV, l'« Année chrétienne » de Letourneux et, livre certainement plus rare, des « Constitutions sur la règle de saint Benoît » pour l'abbaye périgourdine de Fongauffier, approuvées par le cardinal de Gèvres. Figuraient aussi dans cette bibliothèque, ce qu'il convient de souligner, bon nombre d'ouvrages de tendance janséniste comme la traduction des « Confessions » de saint Augustin par Arnauld d'Andilly, les « Essais de morale » de

Pierre Nicole, les « Lettres chrétiennes et spirituelles » de Le-maître de Sacy, la « Fréquente communion » par Antoine Arnauld et les œuvres de Nicolas Fontaine.

Après la chambre et ses dépendances, l'inventaire se poursuit successivement dans les caves et la « chambre voûtée », dans les greniers, dans la « chambre haute » sous les greniers, à la cuisine, à l'écurie et dans le grenier de la recette, ce dernier étant situé dans le bourg de Saint-Pompon. Aucune allusion à une salle à manger ou à des salons, ce qui signifie probablement que Mme de Cugnac n'occupait qu'une partie du château — elle vivait manifestement très retirée dans sa chambre —, l'autre partie n'étant pas meublée ou se trouvant habitée par d'autres occupants.

Les réserves en vivres et en matériel domestique étaient relativement abondantes. Elles se répartissaient ainsi suivant l'ordre de l'inventaire :

— dans la première cave, à l'entrée : sept tierçons de vin rouge, un de gris et un de blanc ainsi que deux « barricots » de vin rouge;

— dans la deuxième cave, 34 tierçons de vin rouge et deux pièces à la mesure de Domme, plus 44 fûts de barrique;

— dans la chambre voûtée, meublée d'un buffet et d'un placard, 12 pains de sucre, deux pots de tabac d'Arles et une livre de tabac de Moussoulina éventé, ainsi que des bouteilles d'eau ou d'alcool;

— dans l'antichambre à droite de la chambre voûtée et dans un cabinet attenant, une provision de chandelle de suif, 12 pots de graisse ou de cuisses d'oie pesant en tout 120 livres, 16 livres de savon, 8 livres de café et une bonne réserve de linge de table (linceuls, nappes et serviettes de « bouyradix »);

— dans le « grenier du fruit », à côté de la chambre des domestiques, 63 quartons de froment;

— dans le « grenier du pavillon », 8 charges de méturre de moulin, 14 quartons de blé d'Espagne, 7 de « mogettes » blanches ou grises, du seigle, du chènevis et des fèves, 8 sacs de noix, 23 livres de brin de chanvre à filer, 20 livres d'étoupes filées et 2 livres de laine;

— dans la « chambre haute », au-dessous des greniers, qui comportait un cabinet avec fenêtre donnant sur l'allée, 13 bouteilles d'eau-de-vie façon d'Angleterre et 50 bouteilles dont les unes étaient vides, les autres remplies d'eau minérale ou de vin étranger « tout gâté »;

— dans la « chaudière », un cuvier de fonte pour la lessive et un peyrol de fonte;

— dans la cuisine, 128 livres de lard, 4 jambons et 4 épaules;

— dans l'écurie, un petit cheval bai brun avec ses harnais;

— dans le grenier à foin, 4 quintaux de foin, et enfin, au bourg, dans le grenier de la recette, 61 quartons d'avoine et 45 de froment.

*
* *

On voit l'intérêt de semblables détails, qui nous révèlent le train de vie d'une maison noble d'autrefois. Point de très grand luxe, certes, mais une confortable aisance, et sur la table une nourriture saine et abondante.

Notre inventaire appelle une autre remarque qui sera plutôt d'ordre psychologique : on s'aperçoit, en le feuilletant, que la défunte avait minutieusement préparé son départ, et toute l'opération va se dérouler dans le respect de ses volontés. Le curé de Saint-Pompon, Guillaume Boudy, se présente au notaire dès le début et lui remet les clés de la maison. On trouve dans les cassettes ou dans les tiroirs, au fur et à mesure que se déroule l'inventaire, des sommes d'argent avec les explications nécessaires pour leur distribution. Ont été également convoqués, pour recevoir séance tenante les objets qui leur reviennent, les différents bénéficiaires du testament.

Ainsi sœur Agathe Noël se voit-elle attribuer pour les pauvres de Saint-Pompon la grande « encoignure » en noyer de la chambre, les fioles et boîtes de remèdes et de médicaments, ainsi que le peyrol qui est à la « chaudière ». La bibliothèque tout entière est remise à l'ancien curé de Villefranche, Pierre Goudal, tandis que M^{lle} de Trajet ⁷ reçoit un lit à la romaine avec sa garniture. Le linge de table est partagé entre Agathe Noël, M^{lle} de Trajet et les domestiques, enfin le chevalier de Peyrilles ⁸ hérite de la tabatière en or.

Rien n'a été laissé au hasard par la marquise de Giverzac, qui fut certainement une femme de tête ordonnée et méticuleuse, mais aussi une grande dame au cœur généreux.

Noël BECQUART.

7. Elle habitait au château du Port, paroisse de Durevel, en Quercy.

8. Antoine-François de Cugnac de Giverzac, euteur de la branche de Peyrilles et beau-frère de Marie-Anne de Beaupoil.

LE PONT DE QUINSAC

(1738 - 1774)

En 1738, Jean Menesplier, curé de Quinsac, fit dresser par notaire un procès-verbal constatant que, malgré les nombreuses réclamations par lui faites au prône et le désir maintes fois exprimé par le seigneur du lieu, il n'avait pu obtenir des habitants le rétablissement du pont de cette paroisse. ¹

Il n'en resta pas là, mais adressa directement à Boucher, intendant de Guyenne, une lettre où il exposait qu' « après avoir remontré plusieurs fois inutilement aux habitants... tant au prône de la messe paroissiale, qu'à chacun en particulier, la nécessité qu'il y a de rétablir les ponts qui sont sur la Dronne, sur lesquels on ne peut passer sans risquer de tomber dans l'eau, les piles étant toutes abattues, les poutres pourries et disjointes », il avait recours à l'autorité de l'intendant pour qu'il lui « plaise imposer sur tous les habitants... une somme suffisante pour les faire rétablir, d'autant mieux que la plus grande partie de la paroisse est au-delà de cette rivière et qu'il est impossible au suppliant de pouvoir passer pour aller administrer les sacrements aux malades, à moins que lui et ceux qui l'accompagnent ne veuillent s'exposer à un péril évident de perdre la vie ». Il terminait en demandant de commettre à la visite des lieux M. du Bosfranc, subdélégué de Nontron, « attendu qu'il n'est éloigné... que d'une lieue et demie », en souhaitant que l'on accorde « à lui et au public cette grâce », et en assurant « qu'il redoublera ses vœux et ses prières pour la prospérité et la santé » de son correspondant. ²

Quelques jours plus tard, l'intendant Boucher ordonnait la nomination d'experts par le subdélégué et la rédaction d'un devis estimatif des réparations à effectuer. ³

Le dimanche 28 septembre 1738 à dix heures du matin, devant l'église de Quinsac, à la sortie de la messe paroissiale, le curé déclara devant notaire qu'il avait remontré plusieurs fois inutilement la nécessité de réparer le pont « sans que les

1. *B.S.H.A.P.*, t. 26, p. 469, relevé par R. Drouault qui n'indique malheureusement pas la source exacte.
2. Tous les extraits qui suivent proviennent des Archives départementales de la Gironde, C 1833; la lettre du curé de Quinsac n'est pas datée.
3. Note du 21 juin 1738 sur la lettre du curé.

habitants ayent tenu compte d'y faire aucune attention », qu'en conséquence, il s'était adressé directement à l'intendant, lequel avait ordonné de dresser un devis estimatif. Lecture fut faite de cette ordonnance « aux fins qu'ils ayent à conférer entre eux et donner leur délibération certaine, et au cas où ils ne voudraient pas donner leur délibération, ledit sieur curé déclare qu'il prendra les conclusions qu'il avisera bon être ». A la suite de la lecture de l'ordonnance, le seigneur du lieu, Messire Armand d'Aydie, déclara qu' « il est prêt à payer une somme suffisante suivant ce qu'il doit payer pour sa portion ». M^r Raymond Chartrouille, juge de la seigneurie de Vaugoubert, déclara à son tour que « quoique il ne soit pas habitant de cette paroisse, il est prêt à payer ce qu'il sera jugé pour la quotité ». Léonard Dubarry et Elie Labrousse, tous deux bourgeois, paieront eux-aussi « leur portion ». Mais les autres principaux habitants se retirent sans vouloir donner leur déclaration et les autres habitants aussi, après avoir toutefois convenu que « ledit pont doit être rétabli de toute nécessité ». Beaucoup ne signent pas le procès-verbal « pour ne savoir ». ⁴

Jabrol, maître-maçon et entrepreneur à Brantôme, fit un plan et un devis qui furent communiqués au sieur Vimar, ingénieur des Ponts et Chaussées. Celui-ci se montra assez dur dans ses conclusions : « L'élévation du pont... qu'a joint le sieur Jabrol au devis estimatif qu'il a dressé... en donne une idée si imparfaite et son prétendu appareil est si contraire aux règles de l'art que j'ai cru ne devoir pas me dispenser de donner un plan, un profil et une élévation dudit pont. Peut-être que n'ayant point vu les lieux, j'ai trop élevé les extrémités des murs en ailes ou de retour qui forment les avenues dudit pont, auquel cas au lieu de surbaisser l'arceau du milieu il n'y a qu'à le construire de plein cintre et il ne restera qu'un peu plus de six pieds d'élévation aux deux extrémités au-dessus de la dernière retraite ; si le terrain exige de les baisser davantage, on pourra établir plus bas les naissances des voûtes, mais il faut surtout prendre garde de ne point tomber dans le cas de voir monter les eaux de débordements jusque aux douelles des clefs desdites voûtes ; j'aimerais beaucoup mieux qu'on fit rapporter des terres par corvées pour continuer les rampes jusqu'au terrain naturel et paver dessus. » Et il ajoutait : « j'estime que la somme demandée par l'expert n'est point trop forte ;

4. Procès-verbal du 28 septembre reçu Deguizable; ont signé les témoins Charles Ripaux, bourgeois, et Léonard Ducros, sergent, tous deux de Champagnac; ont signé en outre Daydie, Chartrouille, Dubarry, Menesplier, Daugieras.

au reste, comme son procès-verbal n'est accompagné d'aucun détail, je ne puis statuer sur la juste valeur dudit pont ». ⁵

Le 22 mai 1739, Boucher faisait envoyer à du Bosfranc le plan et le mémoire du sieur Vimar et lui signalait « qu'on ne peut faire aucun usage du plan ni du devis fait par le nommé Jabrol » auquel il fallait communiquer ces documents, « afin qu'il voie s'il se sentira capable de l'exécuter ». Les mêmes documents devaient être communiqués au curé et aux habitants de Quinsac, « d'autant plus que par l'acte de délibération il paraît que la plupart des habitants n'ont point voulu signer ». Dans sa sagesse, l'intendant demandait de « considérer si la paroisse et les privilégiés seront en état de supporter la dépense qui excédera le montant de la taille et savoir de plus si ce pont est nécessaire à des paroisses du voisinage, lesquelles en ce cas l'on pourrait faire contribuer à cette dépense ». ⁶

Du Bosfranc, quelques semaines plus tard, renvoya toutes ces pièces à l'intendant en confirmant que Jabrol était en état d'exécuter le plan. Il ajoutait : « quoique les habitants de cette paroisse reconnaissent la nécessité de cet ouvrage, une partie voudrait l'en éloigner dans l'objet d'éviter l'augmentation des charges. Cependant la paroisse et les privilégiés en nombre sont en état d'en supporter la dépense à laquelle les paroisses circonvoisines devraient contribuer pour l'avantage qui leur en reviendra ». ⁷

L'intendant ordonna de retourner toutes les pièces à du Bosfranc et de lui mander que « puisqu'il croit le nommé Jabrol capable d'exécuter le plan, il doit l'être pour en faire le devis sur lequel ce plan doit être exécuté; ainsi qu'il le charge de faire ce devis et prenne garde aux observations contenues au mémoire joint... Qu'il mande quelles sont les paroisses qu'on pourra faire contribuer à cette dépense ; qu'il ait attention qu'aucune n'ait des raisons valables pour s'en dispenser ». ⁸

Jabrol fait écrire « de la main d'autrui » mais signe de la sienne un projet. Il a trouvé « 16 toises ou environ dans laquelle longueur il faut trois arcades ou arceaux et deux avant-becs ou éperons ; le grand arceau sera de 16 pieds ou environ et les autres deux de 10 à 11 pieds, et la hauteur sera de 10 à 11 pieds

5. Consultation sans date mais adressée à l'intendant avant le 22 mai 1739. Les plans, profils et élévation du pont sont joints à cette pièce.

6. Lettre du 22 mai 1739.

7. Lettre du 13 juillet 1739.

8. Note du 13 août 1739 sur la lettre précédente.

à plein cintre hors de l'eau et sa largeur de 10 pieds en œuvre, sera pavé de toute sa longueur et par côté il y sera mis des pièces de toute sa longueur à hauteur de siège cramponnées en fer par les pointes qui serviront en manière de garde-fou selon le plan fait par M. Vimar ». Et le devis estimatif suit :

3.000 cartiers à 12 livres le cent	360 l.
30 pièces de chaux à 3 livres la pièce	90 l.
150 charrettées de moellons à 5 sous	37 l. 10 s.
90 pièces de sable à 5 sous	22 l. 10 s.
Bois, planches, cintres, batardeaux, fascines ..	80 l.
Fer pour crampon et leur façon	20 l.

Le total est de 1120 livres mais avec la façon on atteint 1800 livres. Jabrol ajoute : « Une réparation très nécessaire concernant cedit pont qui est depuis la tête du pont qui est jusque à la fontaine qui fait l'étendue d'environ 20 toises, la chaussée qui est déjà faite est trop étroite pour y passer les charrettes et d'ailleurs fort endommagée, laquelle il est nécessaire de rétablir, d'élargir et de paver »⁹. Quelques jours plus tard, Vimar annotait ainsi ce devis : « Je ne trouve pas que le sieur Jabrol demande trop... en supposant qu'il travaille solidement et suivant les règles de l'art »¹⁰. Aussi l'intendant se contenta-t-il de viser le tout¹¹.

Entre temps, du Bosfranc retournait une fois de plus toutes les pièces et signalait que les paroisses de Quinsac, Villars, Saint-Crépin, Saint-Angel, Saint-Panerace et la Chapelle-Montmoreau pouvaient être imposées. Il ne croyait pas « qu'aucune ait des raisons légitimes pour s'en dispenser ». En conséquence, l'intendant ordonnait à son subdélégué de procéder à l'adjudication et lui faisait passer à nouveau devis et plans pour les communiquer « à ceux qui se présenteront pour faire des offres »¹². Par ailleurs, il ordonnait qu'il soit procédé à l'adjudication « en faveur du dernier moins-disant »¹³.

Cette adjudication eut lieu le 10 octobre 1739 en présence d'Antoine Grolhier, notaire royal, greffier ordinaire du subdélégué et dans la maison de celui-ci. Elle avait été annoncée par affiches « dans les places et endroits accoutumés » les 12, 19 et 26 du mois de septembre, ainsi qu'à la porte de l'église de Quinsac les dimanches 20 et 27 septembre et 4 octobre. L'heure pré-

9. Devis du 22 août 1739.

10. Note du 1^{er} septembre 1739.

11. Visa du 3 septembre 1739.

12. Lettre du 25 août 1739 et note de Boucher à la suite.

13. Note du 3 septembre 1739.

vue (dix heures) était sonnée depuis longtemps aux « différentes horloges de la ville », puisqu'il était deux heures de relevée lorsque se présentèrent les adjudicataires. Pierre Bouty, maître tailleur de pierre, du village de Caillaud, paroisse de Teyjat, offrit de fournir tous les matériaux pour 2.000 livres à condition que les habitants les transportent à pied d'œuvre et qu'il lui soit payé d'avance le tiers de la somme pour acheter les matériaux, un autre tiers quand il aura fait la moitié de l'ouvrage et le restant quand l'ouvrage sera parachevé dans les six mois à compter du premier paiement. Quant à François Jabrol, il soumissionne pour les 1.800 livres de son devis. On allume les trois feux et le travail lui est adjugé pour la somme dite payable en trois termes, un tiers au début, un autre à la moitié et le dernier à la fin de l'ouvrage. La caution sera Jean Belard, maître tailleur de pierre habitant « le bourg de Monsec et Pontarnaud »¹⁴.

Deux jours plus tard, du Bosfranc retournait diverses pièces à l'intendant, y comprise cette adjudication¹⁵. Mais le plus difficile était loin d'être fait puisqu'il fallait encore décider la répartition des impositions. L'intendant écrivait : « cette répartition est faite au marc la livre de la taille, mais comme les privilégiés qui sont dans cette paroisse doivent contribuer à cette imposition, vous sentez bien que cette répartition ne peut pas être juste. Il faut d'ailleurs faire attention si toutes ces paroisses ont un intérêt égal à la reconstruction... s'il n'est pas à une égale bienséance de toutes et qu'elles n'en retirent pas le même profit pour le transport de leurs denrées aux marchés voisins, cela doit faire une différence. Le nombre des privilégiés qu'il y a dans chacune, leurs biens et leurs facultés méritent aussi beaucoup d'attention. Lorsque vous aurez tous ces éclaircissements, vous prendrez la peine de faire un projet de répartition... à proportion de la force de chacune et de l'intérêt qu'elles ont ».

<i>Paroisses</i>	<i>Taille</i>	<i>du Bosfranc</i>	<i>Intendant</i>
Quinsac	1.414 l.	700 l.	343 l.
Villars	2.285 l.	550 l.	558 l.
Saint-Crépin	1.191 l.	150 l.	298 l.
Saint-Angel	1.247 l.	170 l.	305 l.
Saint-Pancrace	450 l.	110 l.	110 l.
La Chapelle- Montmoreau	788 l.	120 l.	193 l.
		1.800 l	1.807 l. ¹⁶

14. Adjudication du 10 octobre 1739 reçue Antoine Grolhier.

15. Lettre du 12 octobre 1739.

16. Lettre du 21 novembre 1739.

Du Bosfranc écrivit à l'intendant qu'il avait étudié avec soin la répartition des paroisses selon le profit de chacune pour le transport de ses denrées aux marchés voisins, qu'il a obtenu tous les éclaircissements souhaitables et s'est assuré du nombre des privilégiés... dans chacune des paroisses et de leurs biens et facultés. ¹⁷

L'intendant Boucher avait en mains tous les éléments pour demander à Paris de ratifier l'adjudication faite par son subdélégué et de permettre l'imposition projetée sur les habitants ¹⁸. D'Ormesson lui répondit que le projet d'arrêt ne faisait pas mention du nombre d'années pendant lesquelles la répartition de la somme de 1.800 livres devait avoir lieu ¹⁹. Boucher répondit qu'il s'agirait de deux années ²⁰. D'Ormesson expédia alors l'arrêt du Conseil homologuant l'adjudication ²¹.

Mais les ennuis étaient loin d'être terminés. Il fallait faire rentrer l'argent nécessaire. Du Bosfranc se plaignait que « les collecteurs de Villars refusent de faire l'imposition de la somme qui leur revient. Comme c'est une opiniâtreté de leur part et dont l'exemple peut autoriser les paroisses qui y contribuent à négliger les recouvrements, vous plaira... de me prescrire vos ordres afin de contraindre les réfractaires à l'exécution de votre ordonnance et de l'arrêt du Conseil » ²².

Une note de Boucher lui demandait de « prendre la peine de faire savoir à ces collecteurs que, s'ils ne font pas incessamment cette imposition, il sera donné une ordonnance contre eux pour les faire contraindre par corps à faire l'avance de la somme » ²³.

Le même jour que la précédente, du Bosfranc expédiait une autre lettre au même intendant en lui signalant que « par les qualifications de l'adjudication... François Jabrol... est fondé à prétendre que tous les matériaux soient transportés sur place et à pied d'œuvre. C'est cependant ce que les habitants refusent. Comme cet adjudicataire travaille actuellement à cet ouvrage et que pour l'accélérer il est expédient de marcher à tour de rôle, il vous plaira... de les y contraindre et de me faire savoir en même temps si vos intentions soient d'assujettir également à cette corvée les habitants des paroisses voisines et qui

17. Lettre du 18 décembre 1739.

18. Lettre du 29 décembre 1739.

19. Lettre du 7 janvier 1740.

20. Lettre du 18 janvier 1740.

21. Lettre du 15 février 1740.

22. Lettre du 15 mai 1740.

23. Note du 25 mai 1740 sur la lettre ci-dessus

contribueront à cette imposition »²⁴. Sur cette lettre, Boucher nota qu'il fallait envoyer une ordonnance pour « obliger les habitants de Quinsac qui ont des voitures de transporter les matériaux à pied d'œuvre... il n'y a que les habitants de Quinsac qui soient obligés à cette corvée »²⁵.

Les collecteurs de Villars faisaient toujours la sourde oreille. Du Bosfranc fit remarquer qu'il leur a écrit le 30 mai « pour les inviter à faire incessamment l'imposition de la somme de 275 livres faisant moitié de celle de 550 livres sans qu'ils aient donné aucun signe de vie. Comme c'est un refus opiniâtre et répréhensible, il vous plaira... rendre une ordonnance contre eux pour les contraindre par corps à faire l'avance du montant de ladite imposition dans quinzaine pour toute préfixion de délai »²⁶.

L'intendant fit rédiger l'ordonnance demandée dès réception de cette lettre²⁷. Du Bosfranc en remercia Boucher et se justifia encore: « les collecteurs ne méritent pas d'être ménagés par leur peu de soumission à vos ordres et... l'adjudicataire des ouvrages a besoin d'argent »²⁸.

Puisqu'un délai de six mois était accordé à l'adjudicataire pour l'achèvement des travaux, il est à croire que le pont fut terminé au cours de cette même année 1740.

Or seulement vingt-huit ans plus tard, le pont avait besoin de réparations considérables. « La demande des habitants paraît juste et pour que la réparation de la levée et du pont de Quinsac soit mieux ordonnée et dirigée, il convient que M. Brémontier soit chargé par M. l'Intendant de dresser le plan de ces ouvrages et le devis des réparations à faire »²⁹.

Mais cette fois encore, les affaires n'allèrent pas très vite. Plus de cinq ans après cette visite Rochefort, subdélégué en résidence à Thiviers, écrivait à l'intendant Esmengart qu'il s'était rendu à Vaugoubert pour étudier les réparations à faire mais que les entrepreneurs convoqués n'étaient pas au rendez-vous. « Madame la comtesse de Saint-Viance se chargea d'engager ses voisins à consentir que leurs impositions fussent employées à ces réparations. Au premier avis de sa part, je me

24. Lettre du 15 mai 1740.

25. Note du 27 mai 1740 sur la lettre précédente.

26. Lettre du 27 juin 1740.

27. Note du 12 juillet 1740 sur la lettre précédente.

28. Lettre de du Bosfranc.

29. Toutes les pièces suivantes proviennent des Archives départementales de la Gironde, C 1896. Lettre du 27 août 1768.

rendrai auprès d'elle, je formerai un état des impositions sur lesquelles vous vous proposez d'accorder des décharges »³⁰.

Un procès-verbal avait été dressé un mois auparavant. L'état du pont était inquiétant. Après une description sommaire : « trois arches, celle du milieu de 16 pieds d'ouverture, les deux collatérales chacune 11 pieds sur 11 pieds 6 pouces de largeur d'une tête à l'autre avec une autre arche dans la levée de 5 pieds 6 pouces d'ouverture du côté du bourg », on notait que « les réparations à faire à tout ce pont sont d'autant plus pressées que si on les retardait, il y aurait tout à craindre pour sa chute totale, vu que les dégradations se font dans les fondations ». Suivait une description minutieuse des dégâts aux piles et aux voûtes, auxquels il fallait ajouter la chute des parapets et le pavé à relever. En conséquence, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lallier de la Tour prévoyait pour effectuer les réparations un batardeau et des épaissements pour 350 livres. On tiendrait les pierres avec des crampons de fer goujonnés et scellés en plomb. Le transport des matériaux se ferait par les voitures de la paroisse de Quinsac sur le pied de 20 sols par jour pour une charrette attachée de deux bœufs. Les bouviers, nommés à tour de rôle par les syndics des chemins, feront des journées complètes. Suivait le devis estimatif³¹.

Au printemps suivant, l'adjudication des travaux se fit à Thiviers au domicile du subdélégué. François Chalimont, entrepreneur des travaux du roi, habitant de Périgueux, soumissionna pour 997 livres 5 sols 4 deniers payables au fur et à mesure de l'avance des travaux³². Quelques jours plus tard, Rochefort pouvait expédier à l'intendant toutes les pièces en demandant l'homologation de l'adjudication et l'utilisation pour cette œuvre du vingtième payable par le comte des Cars « afin que les réparations dont il s'agit puissent se faire pendant la belle saison »³³.

L'intendant Esmengart fit lui-même la répartition des frais sur le vingtième dû par le comte pour les deux années antérieures :

1772 :	495 livres	495 livres
1773 :	550 livres	502 livres 5 sols 4 deniers

997 livres 5 sols 4 deniers³⁴.

30. Lettre du 22 décembre 1773.
 31. Lettre du 24 novembre 1773.
 32. Lettre du 26 avril 1774.
 33. Lettre du 6 mai 1774.
 34. Lettre du 12 mai 1774.

Il homologua l'adjudication ³⁵. Les travaux furent assez lents ou ne commencèrent pas immédiatement puisque Rochefort écrivait à Galineau, secrétaire de l'Intendance, qu'il attendait l'argent pris sur le vingtième du comte des Cars pour obliger l'entrepreneur à travailler, « afin que nous profitions de cette saison qui est si propre pour les travaux de cette espèce » ³⁶.

Louis GRILLON.

35. Lettre du 14 mai 1774.

36. Lettre du 4 juillet 1774.

VIEILLE MAISON A GALERIES A MONTIGNAC

Au bord de la rivière, rue Lafitte, et aux pieds du château se dresse une ancienne bâtisse qui fait partie d'un ensemble de maisons à galeries dont certaines, près du pont actuel, furent démolies en 1786; elle figure, en 1793, sur un dessin de Bouquier, parmi d'autres constructions du même type. La maison elle-même offre une particularité qui doit être soulignée: c'est une boutique du Moyen Age.

Le rez-de-chaussée est au niveau de la rue actuelle; il se compose aujourd'hui d'une seule pièce, mais, en fait, comportait jadis, à gauche, une porte donnant sur un couloir qui desservait les étages par l'escalier des galeries. A droite, il a conservé la porte d'entrée et la margelle en pierre de ce qui était une boutique et qui séparait cette dernière de la rue.

L'intérieur est sombre et la baie qui l'éclairait était durant le Moyen Age sans fenêtre; elle se trouvait close par deux volets en bois horizontaux que le boutiquier ouvrait le jour; celui du haut, plus grand, formait auvent et protégeait celui du bas, sur lequel la marchandise se présentait étalée au grand jour et à la vue de tous.

Le marchand restait debout, dehors, à surveiller et à vanter ses produits à la foule des chalands de l'époque. On peut supposer, d'après son emplacement, au bord de la Vézère, qu'il s'agissait d'une poissonnerie, auquel cas il était interdit au vendeur de présenter son poisson à la lueur des chandelles, à l'intérieur de sa boutique, cela afin d'assurer tout acheteur de la fraîcheur du poisson.

En général, ce fut au XV^e siècle que ces baies reçurent un meneau en pierre ou un poteau en bois, mais toujours sans fenêtre, et, seulement au début du XVII^e, des fenêtres vitrées. Outre ce qui vient d'être exposé, cette maison présente donc sur la rue Lafitte un rez-de-chaussée, deux niveaux et un comble éclairé par une lucarne; la façade sur la Vézère offre quatre niveaux, dont trois à galeries en bois et un comble habitable devenu pigeonnier.

Enfin, sur une pierre de remploi, se trouvant à gauche de la façade sur rue, à environ 2 m 50 du sol, est gravé le texte d'un sonnet du XVII^e siècle dont l'inscription a fait l'objet d'un relevé par notre Président, M. Jean Secret¹.

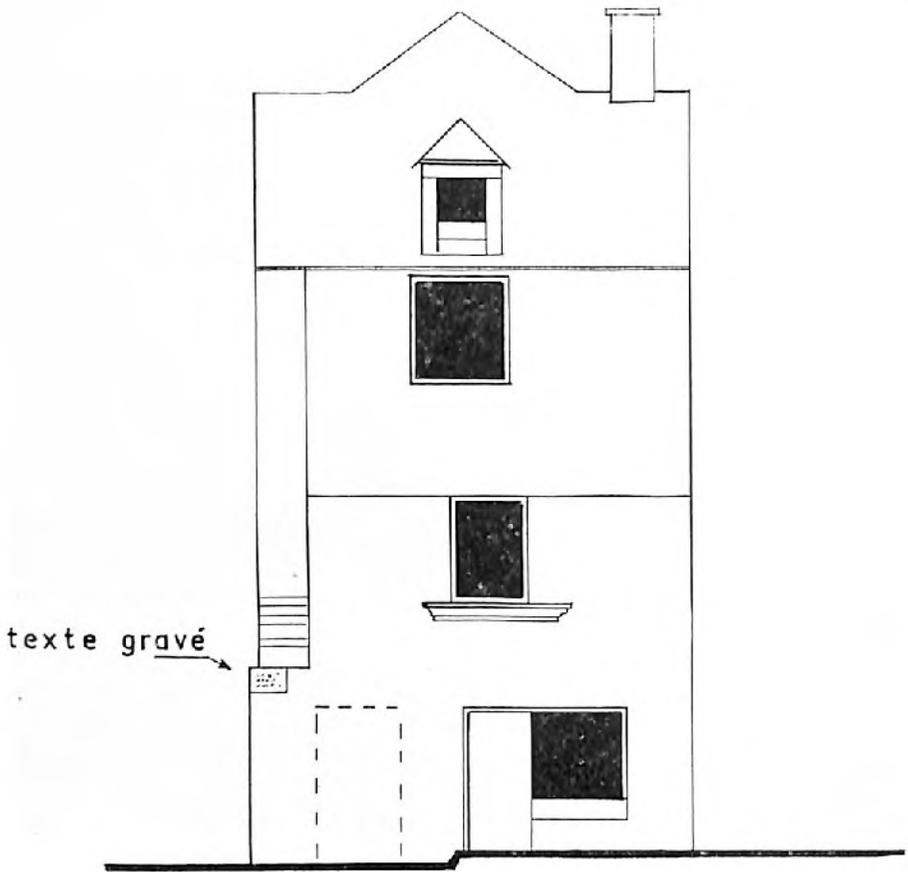
Quelle que soit l'origine exacte de cette maison, elle date, pour la partie rez-de-chaussée, du XIV^e siècle; le reste de l'édifice a supporté des dommages nombreux et consécutifs aux guerres (entre autres la destruction de l'ancien pont de Montignac-le-Comte, datant de 1380, détruit par les troupes protestantes de Vivans en 1581), d'où la reconstruction des parties hautes. On rencontrait encore de ces boutiques des XII^e et XIII^e siècles, à Périgueux et à Saint-Yrieix vers 1860.

Hubert R. FREYSSINGEAS.

1. B.S.H.A.P., t. C (1973), p. 5.

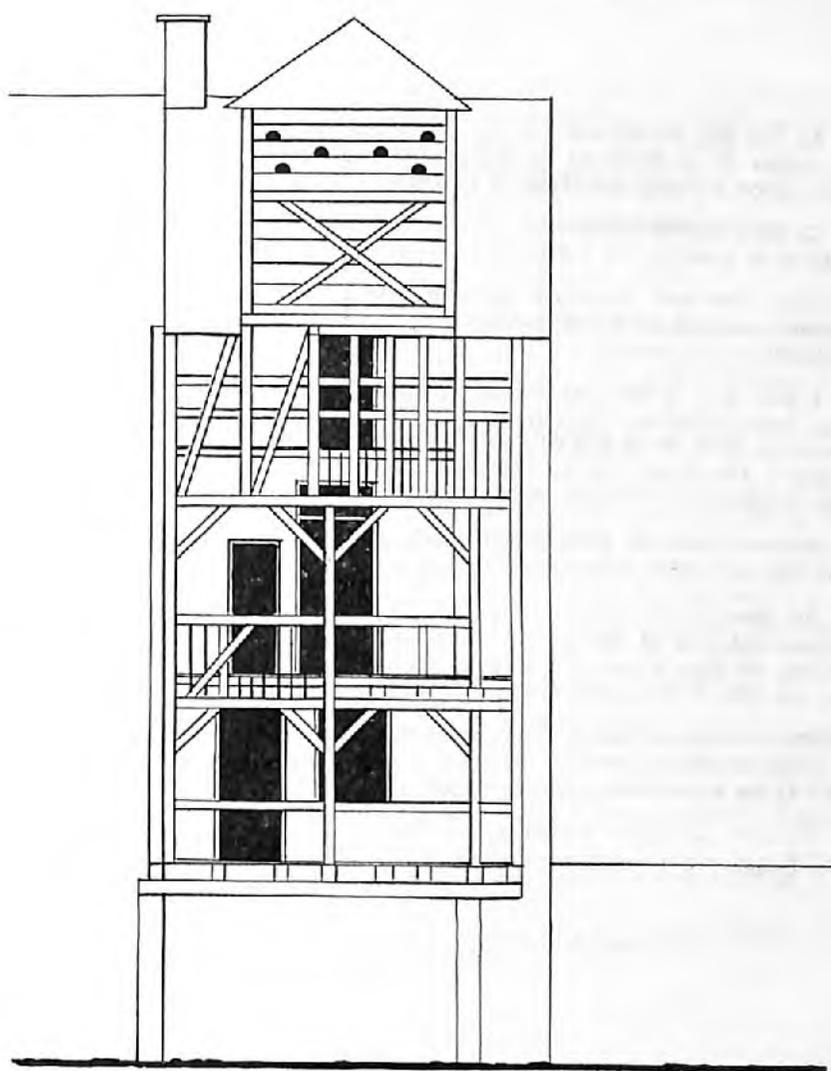


MONTIGNAC, maison à galeries. (Photo Soleil).



FACADE SUR RUE

Montignac, maison à galeries.



FACADE SUR RIVIERE

Montignac, maison à galeries.

La robe du lendemain

En l'an 496, Gondebaud, roi des Burgondes, dont l'autorité s'étendait sur les vallées de la Saône et du Rhône, promulguait un code rédigé en latin, dont l'usage survécut longtemps à l'invasion franque.

Ce code, appelé depuis « Loi Gombette ou Gondebette », traitait — comme après lui le koran — des sujets les plus divers et — bien sûr ! — du mariage.

C'est ainsi qu'il prescrivait au futur époux de verser aux parents de sa fiancée la somme de treize deniers (d'or, d'argent ou de bronze, suivant sa condition).

C'était là — à titre symbolique — le prix d'achat de la jeune personne. Mais, autre obligation (qui constitue l'objet de ce propos), l'épouse devait trouver au réveil de sa nuit de noces un présent — bijoux ou objet précieux — déposé à son chevet par le jeune époux. C'était le « don du matin », le « Morgengabe », en langage germanique.

Pourquoi rapporter cette vieille coutume ? Quel intérêt cela présente-t-il dans une publication périgourdine ? Je m'explique.

Au début de ce siècle existait encore dans nos campagnes — et plus spécialement dans le Ribéracois — une coutume touchante : Le lendemain du mariage, tôt dans la matinée, le jeune époux offrait à sa mie un vêtement de prix, une robe le plus souvent, dite « robe du lendemain ».

Bien entendu, la mariée s'empressait de revêtir cette parure. Et les curieux du village s'interrogeaient : « As-tu vu sa robe du lendemain ? Comment est-elle ? Et les appréciations, bienveillantes ou aigres, d'aller bon train !

N'y a-t-il pas là une similitude avec le Morgengabe dont Gondebaud imposait l'obligation il y a quinze cents ans à ses jeunes sujets ?

Léonce BOURIEL.

Une lettre d'un collégien de Périgueux

Cette lettre amusante a pour auteur Jean-Annet-Maxime de Bonfils-Lablénie, né à Vicq le 26 thermidor an XI, fils de François-Joseph de Bonfils-Lablénie et de Catherine-Adélaïde de Rochon de Lapeyrouse. Il vécut toute sa vie dans son domaine ancestral de Vicq, dont les Bonfils avaient hérité au XVIII^e siècle des Chicou de Lagrèze. Maxime de Bonfils mourut célibataire le 15 juin 1873, laissant tous ses biens à son neveu et tuteur, Maxime de Lapeyrouse.

« Périgueux, le 13 mai 1821.

Reçois, mon cher Victor ¹, les derniers adieux du malheureux Marquis... Je meurs... tu ne dois pas en ignorer la cause. Au moment où je t'écris, peut-être la charmante L... est en route pour Lascoup ² et je suis à 5 lieues de toi. Cruel, tu prends plaisir à te jouer d'un malheureux, si tu voulais bien mon bonheur tu n'aurais certainement pas eu la barbarie de m'écrire les trophés que je n'aurai eu qu'aux vacances, que j'envie ton sort...

Aujourd'hui, tandis que je serai sous les ordres d'un vieux chien de basse-cour qui ne cesse de grogner, tu seras avec les dames; pourquoi rouvrir toutes mes plaies? Crois-tu que je n'ai pas été assez triste en arrivant ici, sans me rappeler des trophés que vont occasionner ma mort? Tu seras à Lascoup... tu y verras... tu sais qui je veux dire. Je veux bien cependant retarder ma mort de quelques moments, mais je veux mourir en brave, au champ d'honneur. Je te prie donc de m'envoyer toutes les jarrettières de ces dames, celles des dames Du P. ³; les miennes ont cassé et j'ai fait appel, jusqu'à ce que je recevrai les jarrettières de ces dames.

Notre fête n'a pas été très brillante, il n'y a eu qu'une course à cheval avec la lance pour tâcher d'enfiler un anneau. Il fallait l'enfiler trois fois, pour être vainqueur. Le prix était une paire de pistolets, montés en argent. M. de Saint-Aulaire, officier du régiment de M. de Félix ⁴, a été vainqueur. Cependant aucun d'eux n'a fait de largesse.

Nous allons à présent les jeudis et les dimanches à la mission de la Cité, cela m'ennuit fort ⁵.

Pour comble d'infortune, j'ai rêvé cette nuit à notre chère partie... ce qui n'a fait qu'ajouter encore à mon chagrin.

Adieu, Maxime.

...Donne-moi des nouvelles de M^{me} d'Abzac. *

[Communiqué par M. Maxime de LAPEYROUSE].

-
1. Son cousin germain, Victor de Bonfils-Lavernalle.
 2. Château de Lascoup, à Saint-Georges-de-Montclard, à la famille de Lascoup, à qui il appartient toujours.
 3. Famille encore en Périgord.
 4. Félix Maine de Biran, fils du philosophe, qui épousa Céline de Bonfils, sœur de Maxime.
 5. Maxime de Lablénie ne fut jamais très dévôt!

SOMMAIRE DU TOME C

Conseil d'administration et Bureau	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier	4
Février	6
Mars	9
Avril	65
Mai	67
Juin	69
Juillet	145
Août	147
Septembre	148
Octobre	225
Novembre	226
Décembre	228
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	11

ARTICLES DE FOND

BECQUART (Noël). Un épisode des querelles religieuses à Mussidan (1680)	123
— Inventaire du château de Saint-Pompon en 1759	271
CONTASSOT (Félix +). Le grand Séminaire de Périgueux avant la Révolution ou la Grande Mission	15

DEGORGE (Jean-Pierre). Contribution à l'étude des industries préhistoriques de la vallée de l'Isle : le niveau moustérien de tradition acheuléenne de la Bouïsse, près Jevah, commune de Saint-Astier	30
DESGRAVES (Louis). Les livres imprimés à Périgueux au XVII ^e siècle	37
ESCLAFFER (Patrick). Lettres d'exil de Marc Dufraisse d'après l'analyse de Gabriel Palus	189
GENDRY (Suzanne). Joseph de Mourcin, homme curieux et curieux homme (1784-1856)	81
GRILLON (Louis). Le pont de Quinsac (1738-1774)	277
NOYE (Irénée). Paule de Fénelon, religieuse à Sarlat (1641-1723)	211
ROUSSOT (Alain). Les haches en bronze de Thonac	127
ROUSSOT-LARROQUE (Julia). Quelques bronzes du Périgord	182
SADOUILLET-PERRIN (Alberte). Heurs et malheurs de la maison de Fages et de son château	72
SECRET (Jean). L'église de Nadaillac et son mobilier... — Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues	52 151, 238
VACHEROT (Bernard). Sur trois cloches sarladaises	47
VALETTE (Jean). Note sur la paroisse réformée de Salignac en 1588-1589	231

VARIA

BECQUART (Noël). Accroissements des Archives de la Dordogne en 1972	61
— Quand les grandes dames portaient sabots	144
BOURIEL (Léonce). La robe du lendemain	290
FREYSSINGEAS (Hubert R.). Vieille maison à galeries à Montignac	286

GRILLON (Louis). Conséquences de l'hiver 1708-1709	59
— Sur les pâtés du Périgord	136
PONCEAU (M. et G.). Cave ou cluseau à Terrasson	138
— Une cheminée à Chancelade	220
— L'ancienne église de Couze	222
SECRET (Jean). Découverte d'une épée et d'un poignard au cours d'un dragage de la Dordogne	140
— Sur un portrait de Montaigne	141
— Supplique d'un protestant de Gageac condamné en 1758	142
Une lettre de Redon au citoyen Marquessac des Milandes	63
Une lettre d'un collégien de Périgueux	291

NECROLOGIE

M. Robert Coq (Pierre JOUANEL)	223
--------------------------------------	-----

ILLUSTRATIONS

Plan des fouilles sur l'emplacement de la chapelle de l'ancien hôpital Sainte-Marthe, à Périgueux	8
Portail de la Mission de Périgueux	19
Fontaine de la Mission de Périgueux	28
Biface Levallois de la Bouïsse	31
Biface subcordiforme de la Bouïsse	33
Outillage recueilli à la Bouïsse	35
Cloche de l'Hôpital général de Sarlat, détails	48
Cloche du Séminaire de Sarlat, inscription	50
Eglise de Nadaillac: vue de l'Ouest	51
— plan	53
— élévation Sud du chœur et de l'abside	55
— statue de saint Denys	56
— statue de saint Clair	57

Portrait de Joseph de Mourcin	95
Fac-similé de l'écriture de Mourcin	105
Joseph de Mourcin, caricature	115
Dépôts des Serres à Thonac: hache brute de fonte	128, 130, 131
— — — haches régularisées	132, 133
Haches de Thonac, diagramme	134
Plan du cluseau de Terrasson	138
Eglises et chapelles de Périgueux, plan de situation (hors-texte)	152- 153
Plan de la chapelle des Capucins	155
Emplacement de l'église Charles	157
Emplacement de l'école cléricale de Saint-Georges	160
Plan et coupe de la chapelle épiscopale-III	162, 163
Plans de l'Hôpital de la Manufacture	169, 170
Plan de la chapelle Notre-Dame de la Garde	176
Hache de Coursac	183
Hache d'Alles-sur-Dordogne	184
Haches de Peyzac-le-Moustier	186, 187
Cheminée de Chancelade	221
Plan de la chapelle Saint-Antoine	239
Porte de l'église Sainte-Eulalie	243
Plan de la chapelle Saint-Jean	249
Plan de situation de l'église Saint-Martin-I	253
Emplacement de l'église Saint-Silain	259
Crypte de l'église Saint-Silain	260
Plan de la chapelle des Ursulines-III	264
Emplacement de la même chapelle	265
Emplacement de l'église de la Visitation-II	267
Château de Saint-Pompon	272
Montignac, maison à galeries: vue d'ensemble	287
— façade sur rue	288
— façade sur rivière	289

ERRATA

1973

Page 150, ligne 3. Ajouter la phrase suivante: **Le plan des empilements a été dessiné par M. Gabriel Pasquet, qui a également fait une photographie de l'ensemble.**

Page 179, rubrique « Bibliographie »: lire **passim** au lieu de « passion »

Page 192, note 11. Ajouter au texte qui a été tronqué: **tentèrent d'exercer dans notre département, comme partout, une pression des plus vives en faveur de leurs candidats. Ils empêchèrent en Dordogne la formation de listes d'union heureusement voulues par des hommes éminents comme Marc Dufraisse ou Oscar de Fourtou.**

Page 195, lettre n° 4, ligne 3. Lire « c'est **sans** mon consentement ».

Page 208, lettre n° 32, 2^e paragraphe: lire **Junqua** au lieu de « Junka »;
3^e paragraphe, 1^{re} ligne: lire « je n'y rentrerai ».
